

Côtes d'Armor

MAGAZINE

Être à vos côtés au quotidien



Entretien avec
Alain Cadec



... À VENIR 4

L'INTERVIEW 6

6 ▶ Interview d'Alain Cadec, Président du Département des Côtes d'Armor, Député européen.

GESTION DÉPARTEMENTALE 8

- 8 ▶ Repères
- 9 ▶ Maîtriser les dépenses de fonctionnement
- 10 ▶ Une collectivité adaptée à son époque

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 11

- 12 ▶ Repères
- 13 ▶ Faciliter et sécuriser les déplacements au quotidien
 - ▶ Le haut débit pour tous les foyers costarmoricains
- 14 ▶ Le Département, solidaire des agriculteurs
- 15 ▶ Investir dans les territoires

TERRITOIRES EN ACTION 16

- 16 ▶ Autour de Dinan
- 18 ▶ Autour de Guingamp et Rostrenen
- 20 ▶ Autour de Lannion
- 22 ▶ Autour de Loudéac
- 24 ▶ Autour de Saint-Brieuc

COHÉSION SOCIALE 26

- 27 ▶ Repères
- 28 ▶ Mieux vivre en Côtes d'Armor
- 29 ▶ Handicap: une réponse pour chaque situation
- 30 ▶ Concilier intérêt de l'enfant et place de la famille
- 31 ▶ Le Département, mobilisé pour l'emploi

QUALITÉ DE VIE 32

- 33 ▶ Repères
- 34 ▶ Éducation et innovation
- 35 ▶ La jeunesse en Côtes d'Armor
- 36 ▶ L'accès à la culture pour tous
- 37 ▶ Préserver le patrimoine naturel Costarmoricain

PORTE-PAROLE 38

- 38 ▶ L'expression des groupes politiques du Conseil départemental

Version numérique,
À voir / À écouter
 +SUR
cotesdarmor.fr



Les 5 Maisons du Département

Retrouvez nos services près de chez vous

<p>OUVERTURE</p> <p>Du lundi au vendredi</p> <p>8h30 - 12h30 13h30 - 17h30</p>	<p> SAINT-BRIEUC</p> <p>76 A et 76 B rue de Quintin</p> <p>Action sociale</p> <p>Enfance / Prévention 02 96 60 86 86</p> <p>Espace autonomie 02 96 77 68 68</p>	<p><i>Site de St-BRIEUC</i></p> <p>Couronne</p> <p>2 rue Camille Guérin</p> <p>Action sociale</p> <p>Enfance / Prévention 02 96 60 80 60</p>	<p><i>Site de LAMBALLE</i></p> <p>13 et 17 rue du Jeu de Paume</p> <p>Action sociale</p> <p>Enfance / Prévention 02 96 50 10 30</p> <p>Espace autonomie 02 96 50 07 10</p>	<p> DINAN</p> <p>2 place René Pleven</p> <p>Action sociale</p> <p>Enfance / Prévention 02 96 80 00 80</p> <p>Espace autonomie 02 96 80 05 18</p>
<p> LANNION</p> <p>13 bd Louis Guilloux</p> <p>Action sociale</p> <p>Enfance / Prévention 02 96 04 01 04</p> <p>Espace autonomie 02 96 04 01 61</p>	<p> GUINGAMP</p> <p>9 place Saint-Sauveur</p> <p>Action sociale</p> <p>Enfance / Prévention 02 96 40 10 30</p> <p>Espace autonomie 02 96 44 85 25</p>	<p><i>Site de ROSTRENEN</i></p> <p>6 B rue Joseph Pennec</p> <p>Action sociale</p> <p>Enfance / Prévention 02 96 57 44 00</p> <p>Espace autonomie 02 96 57 44 66</p>	<p><i>Site de PAIMPOL</i></p> <p>11 bis rue Nicolas Armez</p> <p>Action sociale</p> <p>Enfance / Prévention 02 96 55 33 00</p> <p>Espace autonomie 02 96 20 87 20</p>	<p> LOUDEAC</p> <p>Rue de la Chesnaie</p> <p>Action sociale</p> <p>Enfance / Prévention 02 96 28 11 01</p> <p>Espace autonomie 02 96 60 21 06</p>

Pour suivre toute l'actualité du département...

[cotesdarmorleDepartement](https://www.facebook.com/cotesdarmorleDepartement)
 [@cotesdarmor22](https://twitter.com/cotesdarmor22)

[+cotesdarmorfr](https://plus.google.com/+cotesdarmorfr)
 [Departementcotesdarmor](https://www.instagram.com/Departementcotesdarmor)

cotesdarmor.fr





PHOTO THIERRY JEANDOT

À vos côtés au quotidien!

Le Département, en tant qu'institution, fait partie de notre histoire, mais il fait aussi partie de votre quotidien.

En effet, si notre action est parfois méconnue, nous sommes pourtant à vos côtés chaque jour, en proximité, pour faciliter de nombreux aspects de votre vie.

Or, depuis plusieurs années, les Départements subissent des bouleversements profonds qui risquent de mettre à mal les services que nous vous rendons.

Nous avons ainsi subi une redistribution des compétences entre les différentes collectivités locales (Région, Départements, Intercommunalités et Communes) qui a engendré une certaine confusion et le sentiment de ne plus savoir « qui fait quoi? ».

Enfin, après avoir réduit pendant des années nos dotations, le Gouvernement impose un Pacte financier qui entend encadrer nos dépenses. Ce Pacte est contraire aux principes des Lois de décentralisation, d'autonomie et de libre administration des collectivités. Pour ces raisons, l'Assemblée départementale a unanimement décidé de ne pas y adhérer. Néanmoins, nous continuerons évidemment à améliorer notre fonctionnement comme nous l'avons fait depuis 3 ans en économisant 46 millions d'euros.

Au final, avec des dépenses sociales qui augmentent fortement, il est de plus en plus compliqué de boucler un budget qui réponde à vos préoccupations. Face à cette situation, nous refusons de nous résigner. Nous faisons le choix de l'action et du combat pour le maintien d'un service public local fort!

Agir pour accompagner les personnes les plus vulnérables, pour entretenir et moderniser nos infrastructures routières et nos collèges. Agir encore pour la culture, le sport ou le tourisme. Agir enfin pour lutter contre les inégalités territoriales.

Cette édition du Côtes d'Armor magazine a vocation à rappeler, sans être exhaustif, ce que le Département fait pour vous au quotidien et comment nous répondons présents en tenant nos engagements! Elle vise à présenter avec objectivité les actions récemment menées par l'Assemblée départementale.

Grâce à un projet ambitieux pour les Côtes d'Armor, associé à une gestion responsable de la collectivité, nous croyons qu'il est toujours possible de dessiner un département audacieux et une terre de toutes les réussites, pour tous! ◀

Président du Département des Côtes d'Armor,
Député européen

EN SEPTEMBRE

Les 50 ans du GR34

Tout au long du sentier

Cette année, le sentier de Grande Randonnée du littoral breton fête ses 50 ans. À cette occasion, pendant tout le mois de septembre, plusieurs animations vous sont proposées. Au programme, la randonnée sous toutes ses formes, gourmande à Pleubian, guidée et commentée à Saint-Jacut-de-la-Mer, Paimpol, Erquy, Hillion, écologique à Lannion, nocturne à Perros-Guirec, géologique à Saint-Quay-Portrieux.

►► + d'infos sur bretagne.ffrandonnee.fr



DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

Journées Européennes du Patrimoine

Saint-Brieuc

Découvrez tous les rouages de votre Département ! La collectivité ouvre ses portes et propose des visites commentées par les élus départementaux. La journée est également l'occasion de découvrir le parc de la Préfecture, animé de nombreux ateliers : parcours sensoriel, lectures sous les arbres, chant choral, body percussion, fresque participative, jeux en bois... et bien sûr pique-nique ! Les Archives départementales accueillent également le public.

►► De 10h à 18h - Gratuit + d'infos sur cotesdarmor.fr



DU 14 AU 16 SEPTEMBRE

Festival Au Fil du Lin

Centre Bretagne

Venez découvrir l'histoire et le patrimoine du lin en Centre Bretagne, à travers des animations tout public et des spectacles vivants. Le festival vous propose un parcours d'expositions à découvrir sur sept communes, ainsi que des démonstrations de tissage et des visites guidées, des déambulations musicales dans les rues, des concerts, des ateliers créatifs, un espace « lin et bien-être ». Uzel / Saint-Hervé / Grâce-Uzel / Saint-Thélo / Le Quillio / Merléac / Allineuc.

►► + d'infos sur festival-aufildulin-uzel.jimdo.com



VENDREDI 21 SEPTEMBRE

L'architecte des « Voiliers Stars »

Paimpol

Le Rotary club de Paimpol organise un dîner-conférence animé par Vincent Lauriot-Prévoist du cabinet VPLP, architecte naval concepteur des voiliers vainqueurs de très nombreuses courses du bout du monde, avec un palmarès époustouflant, dont les 6 premiers du Vendée-Globe 2016-2017.

►► Tarif 35€
Contact: philippe.pichot3@gmail.com

DU 28 AU 30 SEPTEMBRE

Festival Armoricourt

Paimpol



L'objectif de ce festival est de « découvrir des films de qualité et de rencontrer ceux qui les font ». Vingt courts métrages sont en compétition ainsi que quelques off. Un jury de quatre professionnels du cinéma est présent pour décerner les prix et dialoguer avec le public. En marge des projections, le festival propose également des animations comme un shooting photo, une rencontre autour du thème « écriture d'un scénario de court métrage », une animation musicale...

►► + d'infos sur festival-armoricourt.com

SAMEDI 22 SEPTEMBRE

St-Ju Crit Fixe

Saint-Julien



Ce critérium cycliste à pignon fixe unique en Bretagne se déroule sur un circuit de 1,2 km, au cœur des rues de Saint-Julien. Une soixantaine de concurrents y participent pour vous faire partager cette

discipline dans une ambiance festive. De nombreuses animations sont également proposées comme une course de vélo d'appart, du gold sprint (sprints en Fixie, sur rouleaux), des vélos rigolos ainsi que des concerts.

►► À partir de 14h - Gratuit
+ d'infos sur critfixe.bzh

SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 SEPTEMBRE

L'univers de Tolkien

Plouha

Organisée par l'association Les terres de l'unique, cette convention vous propose un voyage dans l'univers fantastique de Tolkien, l'auteur de la saga des Hobbits (Le Seigneur des anneaux). Au programme, des conférences, un concours de tarte de Hobbit, un autre de costumes, la présence de l'illustrateur canadien Ted Nasmith et de la cosplayeuse Ewenaë, de Sylvain Caruso, la voix française de Gollum... Tombola avec de nombreux lots. Et une expo du 17 au 27 septembre sur l'héritage de Tolkien, salle de l'Hermine.

►► + d'infos sur surlesterresdelunique.wordpress.com



SAMEDI 15 ET DIMANCHE 16 SEPTEMBRE

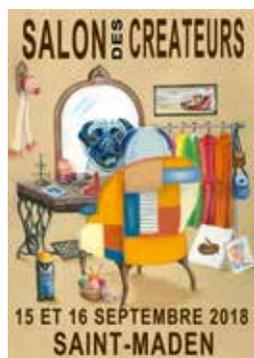
Salon des Créateurs et de l'artisanat

Saint-Maden

Laissez-vous surprendre par ce salon local, vitrine de la création et de l'inventivité en Bretagne qu'elle soit artistique, écologique, artisanale ou de services.

Vous pourrez rencontrer des peintres sur toile, sur verre, des céramistes, des créateurs de vêtements d'enfants, des sculpteurs de béton, le travail du cuir, ainsi que la fabrication de bijoux en matériaux de recyclage ou en or végétal.

►► Salle polyvalente de Saint-Maden
+ d'infos au
06 79 95 86 49 /
06 03 63 11 09



DU 29 SEPTEMBRE AU 21 OCTOBRE

Festival de Lanvellec et du Trégor

Dans tout le Trégor

« Gradus ad parnassum, la montée au parnasse », voici le thème de ce rendez-vous incontournable de la musique baroque. Pour cette 32^e édition, venez découvrir la musique ancienne et ses plus grands compositeurs dans les plus beaux sites du patrimoine architectural du Trégor.

►► + d'infos sur festival-lanvellec.fr



MARDI 9 OCTOBRE

Faites du bénévolat

Ploufragan

La coopération départementale MONALISA, Mobilisation Nationale de Lutte contre l'isolement des Âgés, est un collectif où citoyens, associations et collectivités territoriales se mobilisent ensemble pour lutter contre l'isolement social des personnes âgées. Au programme de cette journée, intervention de Michel Serres (réfèrent national de MONALISA), des témoignages, une conférence de Joachim Paviot (formé à la communication non violente et en psychologie positive), du théâtre-forum sous forme de saynètes autour de l'isolement.

►► À partir de 9h - Le Grand Large, ZI des Châtelets + d'infos au 02 96 61 95 61 orb22@orange.fr - monalisa-asso.fr



DU 21 AU 31 OCTOBRE

L'œil vagabond

Côtes d'Armor

Ce festival jeune public est l'occasion pour les enfants de découvrir l'univers du cinéma et de s'initier tout en s'amusant aux techniques de l'image et du son avec des jeux, des ateliers et des animations. Présent à Pléneuf-Val-André, Hillion, Binic-Étables, Plérin, Loudéac et Callac, ce festival visuel et sonore à partager en famille propose également des films et des spectacles adaptés aux différents âges.

►► + d'infos sur uffejbretagne.net



JUSQU'AU 31 OCTOBRE

Exposition «Rêves Stellaires» de Julien Salaud

Abbaye de Bon Repos

L'œuvre *Rêves stellaires*, a été réalisée avec la participation d'une dizaine de bénévoles et de 9 étudiants de l'EE-SAB de Lorient. Inspirée de la technique du « fil tendu », près de 30 km de coton et pas moins de 25 000 clous ont été utilisés pour réaliser l'installation monumentale. Le visiteur est invité à la contemplation et à la rêverie dans un univers onirique peuplé d'animaux et d'êtres hybrides, directement inspiré de la légende fondatrice de l'abbaye de Bon-Repos. Œuvre pariétale d'un nouveau genre, *Rêves stellaires* vient ainsi compléter la série *Grottes stellaires*, débutée au Palais de Tokyo (Paris) en 2012. L'installation de Julien Salaud introduit également l'exposition *Dans tes rêves*.

►► + d'infos 02 96 24 82 20 / bon-repos.com



PHOTO JULIEN SALAUD

DU 18 AU 20 OCTOBRE

Carnavalorock

Saint-Brieuc

Le festival qui a été relancé l'année dernière, nous propose pour cette édition trois soirs de concerts. À l'affiche, entre autres, des groupes comme Dewaere (la Citrouille, vendredi), Les Nègresses Vertes (samedi, salle de Robien) ou encore Les Sheriff, Fatales Picards (dimanche, Robien) viendront enflammer les scènes.

►► + d'infos sur carnavalorock.com

DU 20 AU 22 OCTOBRE

Scènes d'Automne au jardin

Côtes d'Armor

Vingt et un jardins costarmoricens vous ouvrent leurs portes et s'animent durant ces trois jours. Spectacles, expositions, ateliers, visites guidées vous y attendent. Une manière de découvrir les sites sous un autre jour où la culture se mêle à la nature. Jardins participants: Hénon - Lanvellec - Maël-Carhaix - Mégrit - Paimpol - Perros-Guirec - Planguenoual - Pléven - Ploëzal - Ploubezre - Plouëc-du-Trieux - Plouha - Ploumagoar - Quessoy - Saint-Agathon - Saint-Brieuc - Saint-Michel-en-Grève - Tonquédec - Trévou-Tréguignec - Yvignac-la-Tour

►► Programmation détaillée sur cotesdarmor.fr



OCTOBRE - NOVEMBRE

Des histoires qui bougent

Côtes d'Armor

La Bibliothèque des Côtes d'Armor vous donne rendez-vous cet automne dans 36 bibliothèques du département pour des expositions, rencontres, ateliers, cinéma d'animation, lectures. De belles rencontres vous attendent avec des artistes et des auteurs autour d'albums, des secrets de fabrication du cinéma d'animation, des livres à trous, à toucher, des livres objets, des lectures à voix hautes... Et plein d'autres surprises à découvrir.

►► + d'infos sur bca.cotesdarmor.fr

DIMANCHE 28 OCTOBRE

Les 20 km du Ruban Bleu

Sables-d'Or-les-Pins

2^e édition pour cette course sur route entre Sables d'Or les Pins, Plurien et Fréhel, avec un départ et une arrivée sur l'esplanade face au casino des Sables d'Or. Cette année, deux distances, 20km (départ 10h) et 10km (départ 10h15). Une manière d'allier sport et solidarité car tous les bénéfices seront reversés à l'ARSEP pour la recherche sur la sclérose en plaques.

►► Inscriptions et infos sur les20kmdurubanbleu.ikinoa.com
06 69 47 78 73 - 06 67 91 89 97



Appel à témoin pour les #ErasmusDays 2018

Vous êtes partis à l'étranger à l'occasion d'une mobilité : service volontaire européen, échange Erasmus, Grundtvig, woofing ou tout simplement un voyage en sac à dos ou en vélo ? Nous recherchons des témoignages, anecdotes, photos, vidéos, blogs... sur les mobilités à valoriser pour la prochaine édition #ErasmusDays2018 qui se déroulera les 12 et 13 octobre prochains. Contactez-nous par mail à europ.armor@cotesdarmor.fr

►► + d'infos sur Facebook [Europarmor](https://www.facebook.com/Europarmor)



PHOTO THIERRY JEANDOT

Entretien avec Alain CADEC, président du Département

« Défendre le service public avec force »

Les relations entre collectivités et gouvernement paraissent actuellement très tendues. Quel est votre sentiment à ce sujet ?

Lors de la session de l'Assemblée départementale, du 25 juin dernier, nous avons à nous prononcer sur l'opportunité de signer ou non un pacte financier imposé par le gouvernement aux collectivités. Après la baisse de 37 millions d'euros des dotations dues par l'État entre 2013 et 2018, et tenant compte des nouvelles missions confiées sans compensation financière suffisante, c'est une nouvelle attaque contre les territoires que nous n'avons pas acceptée. Ce fut d'ailleurs le cas d'une large majorité de Départements français.

Lorsque les dotations baissent, lorsque l'État attaque la libre administration des collectivités, ce sont les services que

nous rendons au quotidien et *in fine* les Costarmoricains qui trinquent. Nous nous y refusons catégoriquement !

Nos missions de proximité sont nombreuses et nous les assumons avec la plus grande énergie. C'est la raison pour laquelle nous avons fait le choix d'y consacrer cette édition du Côtes d'Armor Magazine. Il est important que les Costarmoricains connaissent l'ampleur de notre action pour qu'ensemble nous puissions défendre ces services publics avec force !

Quel est le sens de ce pacte ?

Il vise à encadrer nos dépenses. Le Pacte financier, c'est une vision déconnectée des réalités du terrain. C'est une attaque directe du gouvernement qui veut désormais décider seul. Nous nous y opposons !

J'ai toujours dit que nous prendrions

notre part à l'effort de redressement des comptes publics et nous l'avons fait. Mais l'État ne peut pas éternellement nous faire supporter son incapacité à se réformer lui-même.

L'État est par exemple incapable de limiter l'augmentation annuelle de ses dépenses de fonctionnement à 1,2 % comme il l'exige des collectivités.

Ce pacte est donc inacceptable ! C'est la raison pour laquelle l'unanimité des conseillers départementaux, de la majorité comme de la minorité, se sont prononcé contre. Une décision responsable que je salue !

En outre, il y a une rupture de confiance. Quand plus de 37 millions d'euros nous manquent désormais chaque année au titre des dotations. Où est la justice ? 37 millions chaque année c'est l'équivalent de 3 collèges neufs ou encore de 370 km de routes rénovées.

Quelle confiance lorsque chaque année, 80 M€ ne nous sont pas compensés au titre des allocations individuelles de solidarité ?

L'objectif de réduire les dépenses est pourtant louable ?

Évidemment ! Nous n'avons d'ailleurs pas attendu les injonctions de l'État pour le faire. Nous avons déjà économisé 46 millions d'euros sur notre fonctionnement en 3 ans et baissé

“ **Nous avons mené des réformes ambitieuses pour faire des Côtes d'Armor un département audacieux.**

notre endettement de 17 millions. Et nous continuerons dans cette voie même sans pacte !

Rappelez-vous des conclusions des audits financiers livrés en 2015 par un cabinet indépendant. Ils nous alertaient sur l'incapacité du Département à boucler son budget dès 2017 ! Cela se serait conclu par exemple par la fin des subventions aux associations, et une hausse immédiate de l'impôt.

Grâce à nos réformes, nous avons redressé la barre. En 2018, nous votons un budget équilibré.

Ce sont des résultats concrets et tangibles.

Comment y êtes-vous parvenus ?

Par la méthode et le courage.

La méthode, c'est un projet de mandat clair : améliorer notre fonctionnement pour réduire nos dépenses afin de maintenir des investissements à un très haut niveau, ceci sans augmenter les impôts d'un seul euro !

Le courage, c'est de prendre des décisions difficiles. Nous avons donc transformé en profondeur notre organisation et notre action. Nous avons mené des réformes ambitieuses pour faire des Côtes d'Armor un département audacieux. Quand on a une feuille de route, et un exécutif compétent et soudé, on avance vite et loin.

Quelles ont été ces réformes, ces changements ?

Ce sont des changements qui visent notamment à rapprocher nos services des usagers.

C'est aussi la lutte contre les fractures territoriales avec par exemple le financement du très haut débit ou l'augmentation du financement des projets des communes et intercommunalité.

C'est encore la confiance en l'avenir par une augmentation du budget pour l'enseignement supérieur la recherche et l'innovation.

C'est enfin et évidemment le renforcement de l'efficacité de nos politiques de solidarité avec par exemple notre réforme des services d'accompagnement et d'aide à domicile (SAAD) qui permet la sauvegarde de près de 1 800 emplois et l'abaissement du coût facturé aux personnes âgées ou en situation de handicap qui en bénéficient. Et j'en passe...

Vous avez évoqué les investissements...

Ils sont fondamentaux, car investir, c'est agir pour l'emploi et le cadre de vie.

Quand, en 6 ans, nous reconstruisons ou rénovons totalement près de 20 collèges sur les 47 que compte le Département c'est considérable. Ces chantiers profitent directement aux entreprises costarmoricaines mais surtout aux collégiens et à leurs familles. Nous investissons pour l'avenir.

Et ce n'est là qu'un exemple parmi tant d'autres (routes, logements, ...) que vous pourrez découvrir dans ce magazine.

Êtes-vous inquiet pour l'avenir ?

Jean Monnet, l'un des pères fondateurs de l'Europe disait, « ce qui est important, ce n'est, ni d'être optimiste, ni pessimiste, mais d'être déterminé ». Je le suis ! Je veux que le Conseil départemental des Côtes d'Armor continue à investir et agir pour la culture, le sport, la jeunesse, l'enseignement supérieur et la recherche.

Je me battrais sans relâche, avec l'ensemble des élus qui m'entourent, pour que le gouvernement nous laisse les moyens de le faire. Les Costarmoricains peuvent compter sur moi comme sur

l'ensemble de la majorité départementale pour continuer le travail. En tout cas, tous les jours, nous agissons pour améliorer leur quotidien !

Quelques mots pour conclure ?

Ma satisfaction, c'est d'avoir mis des actes face à nos paroles. Nous avons un double engagement. Le premier était un engagement démocratique. Quand



PHOTO THIERRY JEANDOT

on est élu sur la base de propositions claires, on s'y tient. C'est le respect de la parole donnée aux électeurs. Le second était d'adapter la collectivité. Le monde change, le Département devait changer aussi. C'est ce que nous avons fait.

“ **Je ne veux pas opposer un ancien monde à ce qui serait un nouveau monde car nouveau ne veut pas toujours dire meilleur !**

Mais je ne veux pas opposer un ancien monde à ce qui serait un nouveau monde car nouveau ne veut pas toujours dire meilleur ! Ce que nous faisons c'est uniquement adapter et améliorer ce que nos aînés nous ont laissé pour être chaque jour plus efficace pour accompagner le quotidien des Costarmoricains ! ◀

0% DE HAUSSE DE LA FISCALITÉ DEPUIS 3 ANS



ET AUSSI...

Maintien d'un très haut niveau
d'investissement en 2017

85 M€
exécuté à 96 %

Diminution
de l'endettement de

17 M€
en deux ans

Diminution
du nombre de
vice-présidents

Une gestion saluée
par la **Chambre régionale
des comptes**
(rapport 2017)

Maîtrise des dépenses
de fonctionnement

-46 M€
depuis 2016

60%

des agents exercent
leurs missions
en proximité

Un service public innovant :
**création
du dispositif ICI**
(Inter Collectivités Infos)





PHOTO THIERRY JEANOT

“ Nous proposons un projet qui repose sur le réalisme économique mais qui ne manque, à aucun moment, d’ambition pour l’ensemble de nos compétences.

Romain Boutron,
vice-président chargé des Finances,
conseiller départemental du canton de Loudéac

Maîtriser les dépenses de fonctionnement

En 2015, fort de deux audits (financier et de fonctionnement), un cabinet indépendant a évalué les économies à réaliser sur l’ensemble du mandat : 100 millions d’euros. Dans le cas contraire, la collectivité n’aurait plus été capable d’adopter, dès 2017, un budget sincère et équilibré, et donc d’assurer un service public de qualité.

P our réussir à maîtriser ses dépenses, le Conseil départemental a décidé de remettre les choses à plat, c’est à dire bâtir un budget selon des objectifs stratégiques et politiques clairs. La collectivité définit ses missions puis alloue les ressources nécessaires. Ces objectifs consistent à assumer ses missions obligatoires tout en préservant ses compétences facultatives, sans oublier deux engagements clés : **ne pas augmenter la fiscalité et maintenir un investissement de haut niveau.** « Depuis 3 ans, la collectivité a réussi à améliorer sa trajectoire et ses indicateurs financiers, synonyme d’une santé budgétaire encore fragile mais qui se consolide peu à peu », indique Romain Boutron, vice-président chargé des Finances.

Ainsi, pour la troisième année consécutive, l’imposition départementale n’augmente pas, préservant le pouvoir d’achat des Costarmoricains. L’endettement a diminué deux années de suite pour atteindre 17 millions d’euros. À côté de cela, des risques financiers ont été levés, en sortant par exemple du prêt toxique indexé sur le franc suisse (explosion des intérêts payés sur l’emprunt).

Une politique volontaire pour maintenir l’investissement

Pour Romain Boutron, « cette gestion responsable, indispensable devant le

À partir de 2017, le désengagement de l’État représente une perte annuelle de

-37M€
soit :

3,1 années d’aides aux communes



3 nouveaux collèges



370 km de routes rénovées



désengagement sans précédent de l’État, préserve nos marges de manœuvre, notamment pour investir. Investir, c’est participer au développement économique des territoires et donc à la lutte contre le chômage. »

La collectivité départementale mène depuis 3 ans un programme d’investissement soutenu (routes, Ehpad, logements, collèges, aides aux communes, propriétés départementales...). En préservant ses capacités financières, le Département apporte un soutien direct à l’économie costarmoricaine. Notons que les collectivités territoriales représentent 70 % de l’investissement public civil.

À cet égard, le Département des Côtes d’Armor joue pleinement son rôle. En 2017, les services départementaux ont exécuté un taux record d’investissements prévus lors du Budget primitif et atteint 85 M€. Pour Alain Cadec, cela « prouve la capacité des élus à tenir leurs engagements grâce à la conception d’un budget réaliste et ambitieux. » ◀



PHOTO THIERRY JEANDOT

“ **Le Département assure des missions de service public indispensables à la vie quotidienne des Costarmoricains. Notre rôle ? Adapter la collectivité aux enjeux du XXI^e siècle.** ”

Thibaut Guignard,
premier vice-président chargé de l'Administration générale
et de la coopération décentralisée,
conseiller départemental du canton de Plaintel

Une collectivité adaptée à son époque

Améliorer le service public, c'est adapter la collectivité aux évolutions et aux besoins des Costarmoricains. C'est faire de la proximité une réalité et de la bonne gestion une obligation. Derrière chaque dépense, il y a le souci de préserver, voire d'améliorer, les capacités d'intervention de la collectivité ainsi que les conditions de travail des agents.

Les agents du Département font le service public. C'est pourquoi l'Assemblée départementale a mené une réforme ambitieuse de ses ressources humaines. Elle repose sur une organisation plus réactive et un cadre de travail repensé. « *À travers un dialogue social ouvert avec les organisations syndicales, souligne Thibaut Guignard, premier vice-président chargé de l'Administration générale et de la coopération décentralisée, nous avons cherché à moderniser la collectivité et à garantir la qualité de notre service public.* » Cette modernisation s'est traduite, entre autres, par la mise en œuvre d'une mesure importante: le passage des agents de la collectivité aux 35 heures. « *Il s'agissait d'une mesure d'équité, à l'égard des salariés du privé, et de droit, au regard des recommandations de la Chambre régionale des comptes* » rappelle Thibaut Guignard.

Avec les bouleversements vécus par les collectivités ces dernières années, le Département a voulu adapter ses services aux enjeux actuels, notamment en déployant plus d'effort pour la formation à destination de ses agents et ainsi améliorer les réponses de son service public aux usagers. Il a notamment redonné de la cohérence aux services départementaux. Cela a aussi été l'occasion d'offrir un nouveau souffle aux politiques publiques départementales. ◀

▶ Le Département incarne le service public de proximité. Deux tiers des agents départementaux travaillent localement au plus près de vous.



PHOTO THIERRY JEANDOT

Dispositif ICI: simplifier l'accès aux services publics



PHOTO THIERRY JEANDOT

Derrière le sigle ICI, pour Inter Collectivités Infos, se cache une innovation simple: permettre aux usagers de disposer de premiers éléments d'information, que le sujet concerne la collectivité compétente ou non. Concrètement, les agents d'accueil des communes et des intercommunalités costarmoricaines sont capables désormais de proposer un premier niveau de réponses si votre demande concerne le Département, et réciproquement. Déployé sur l'agglomération briochine et en étude sur le reste du département, ICI est l'illustration d'une politique de bon sens, tournée vers l'utilisateur. Le Département met ainsi en place des solutions qui répondent à un besoin constaté sur le terrain et permettent de simplifier les relations entre les Costarmoricains et les collectivités.



ASSURER L'ÉQUILIBRE ENTRE TOUS LES TERRITOIRES

Les Côtes d'Armor font face à de nombreux défis. L'un d'entre eux est la lutte contre les inégalités territoriales. L'Assemblée départementale fait de l'aménagement équilibré des territoires une priorité pour les rendre plus attractifs, accroître leurs chances face à la dynamique des métropoles, et valoriser leurs atouts.

855 KM DE ROUTES DÉPARTEMENTALES RÉNOVÉES EN 3 ANS



ET AUSSI...

investissement :

330 M€

depuis 2015

30 M€

investis dans le projet Bretagne à Grande Vitesse

3 M€

pour la rénovation de la ligne Guingamp-Paimpol

2,6 M€

pour les pôles d'échanges multimodaux de Guingamp et Saint-Brieuc

Doublement du budget dédié au Canal de Nantes à Brest

2 M€

consacrés à la rénovation des ouvrages d'Harel de la Noé

17 000

foyers raccordés au très haut débit (2014 - 2017)

60 M€

d'aides directes aux communes et aux intercommunalités (2016 - 2020) + 20% par rapport à 2010/2015





PHOTO THIERRY JEANDOT

“ **Notre action se concentre en premier lieu sur l'entretien et l'amélioration des infrastructures routières et portuaires.** ”

Jean-Yves de Chaisemartin,
vice-président chargé des Infrastructures,
de la mer et du littoral,
conseiller départemental du canton de Paimpol

Faciliter et sécuriser les déplacements au quotidien

Avec un réseau de plus de 4500 km de routes départementales, le Département œuvre au quotidien à votre sécurité et votre confort. La modernisation de ce réseau est également un levier important pour l'équilibre des territoires, le désenclavement de certains bourgs, le développement économique et touristique, et l'emploi. « *En améliorant la qualité des déplacements, on favorise le développement des territoires*, rappelle Jean-Yves de Chaisemartin, vice-président chargé des Infrastructures, de la mer et du lit-

toral. *C'est pourquoi nous y attachons beaucoup d'importance.* » En effet, le Département y consacre un investissement annuel de plus de 24 M€. « **Depuis 2015, ce sont 20 % des routes départementales qui ont été renouvelées. Tous les cantons sont concernés, sans exception!** » souligne l'élu. Le Département mène de grands projets pour moderniser et sécuriser les infrastructures existantes (voir p. 16 à 25). ◀

► **+ SUR**
augquotidien.
cotesdarmor.fr

Le haut débit pour tous les foyers costarmoricains

Conscient des enjeux économiques et sociaux liés à l'accès au très haut débit, le Département participe activement au projet Bretagne Très Haut Débit (2 milliards d'euros sur 15 ans), qui a pour objectif de rac-

corder tous les foyers à l'horizon 2030. « *La première phase de déploiement du très haut débit (fibres optiques) concerne déjà 17 000 foyers* indique Eugène Caro, conseiller départemental délégué au numérique. *Le haut débit, c'est du concret: pour les familles, pour les entreprises et pour le service public.* »

Une seconde phase est en cours et concerne 46 000 prises pour un investissement départemental de 6,7 M€. Au total, le Département aura investi 29 M€ pour le déploiement du très haut débit d'ici 2021. Pour Eugène Caro, « *les collectivités vont dans le bon sens. D'ailleurs, on peut être fiers car la première ville bretonne 100 % fibrée est costarmoricaine. Son nom, Saint-Connec, la prédestinait sûrement.* » ◀



PHOTO GETTY IMAGES

Les sapeurs-pompiers, encourager le volontariat

Placé sous la double autorité du Département et de l'État, le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), présidé par Alain Cadec, est majoritairement financé par le Département (21M€ par an), avec la contribution des communes et des intercommunalités. L'effort budgétaire du Département a été constant, marquant sa volonté d'anticiper l'avenir et de donner aux sapeurs pompiers des moyens en adéquation avec leurs besoins, au service de la sécurité des Costarmoricains.

« *Deux nouveaux Centres d'incendie et de secours vont sortir de terre, Lanvollon et Pontrieux*, indique Yannick Morin, premier vice-président du Conseil d'administration du SDIS et conseiller départemental du canton de Pléneuf-Val-André. *Ces investissements financiers, nous souhaitons les traduire en investissement humain, en particulier en favorisant le volontariat et la formation.* » 67 % des interventions sont aujourd'hui effectuées par des sapeurs-pompiers volontaires. Leur engagement est essentiel, aux côtés des professionnels, pour assurer une couverture opérationnelle sur l'ensemble du territoire.



PHOTO THIERRY JEANDOT



PHOTO THIERRY JEANDOT

“ Depuis de nombreuses années, les exploitants français subissent une importante crise agricole. En Côtes d'Armor, nous nous engageons pour accompagner les agriculteurs dans la modernisation de ce secteur, richesse de notre département.

Erven Léon,
vice-président chargé de l'Économie et de l'agriculture,
conseiller départemental du canton de Perros-Guirec

Le Département, solidaire des agriculteurs

L'agriculture, la pêche et l'industrie agroalimentaire sont des piliers de l'économie costarmoricaine. 7 300 exploitations agricoles emploient plus de 18 000 personnes. Le Département y consacre un budget annuel de 10 M€ au service d'une politique volontariste affirmée.

Au quotidien, les élus mettent en œuvre une politique sociale forte en accompagnant la Chambre d'agriculture dans son volet social, en soutenant le Fonds de consolidation des exploitations agricoles et en finançant directement les associations qui interviennent auprès des agriculteurs en difficulté. Pour Erven Léon, vice-président chargé de l'Économie et de l'agriculture, « le Département accompagne l'évolution des systèmes et des pratiques agricoles. Il n'oublie pas de soutenir les agriculteurs en difficultés. » Alors que depuis 2016, la loi ne permet plus aux Conseils départementaux d'intervenir dans le champ de l'économie, la collectivité a décidé de conventionner avec la Région Bretagne. « Cette démarche a offert la possibilité au Département des Côtes d'Armor de continuer à agir en faveur de l'agriculture costarmoricaine, insiste Loïc Roscouët, conseiller départemental délégué à l'agriculture. Cela correspond à notre engagement d'agir au plus près des territoires. »

Valoriser notre richesse littorale

Les Côtes d'Armor portent en leur nom la mer. Celle-ci façonne l'identité du département et son économie. L'objectif de l'Assemblée départementale est de soutenir également les filières

autour de la mer, de la pêche, du commerce et de la plaisance.

Comme pour l'agriculture, le Département a conclu des accords pour continuer à agir en faveur des ports et de la pêche. Côté pêche, neuf ports accueillent une activité qui génère pour les Côtes d'Armor environ 1 015 emplois directs et qui, associés aux criées d'Erquy et de Saint-Quay-Portrieux, traitent plus de 20 000 tonnes de produits de la mer, chaque année. Le Département des Côtes d'Armor s'est engagé dans une étude stratégique sur les ports de plaisance pour définir un nouveau modèle économique de cette activité. Cela s'inscrit dans le prolongement du soutien actif de la collectivité aux produits de la mer, à travers la modernisation des ports de pêche.

Enfin, les infrastructures portuaires ne sont pas en reste. Le port de Saint-Brieuc-Le Légué est le 1^{er} port de commerce costarmoricain et le 5^e régional

avec un trafic annuel de 350 000 tonnes. La construction d'un 4^e quai s'inscrit dans le projet global du Grand Légué. Ce nouvel équipement, actuellement en phase d'études, représente pour le Département un investissement de 10 M€.

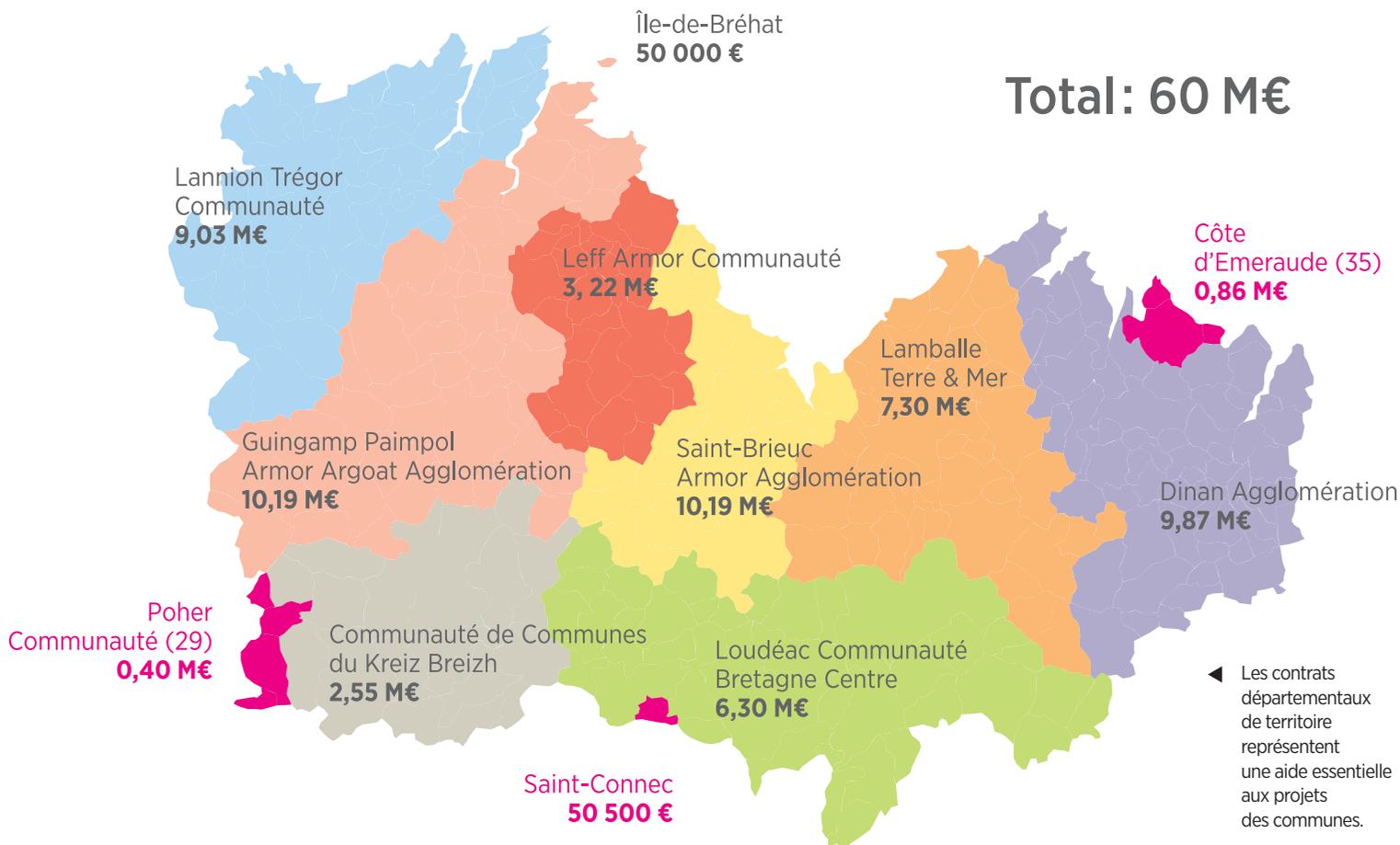


PHOTO THIERRY JEANDOT

▲ Plus d'un million d'euros est consacré chaque année à la modernisation des exploitations.

Soutenir la recherche et la sécurité sanitaire

Le Département est mobilisé dans le domaine de la sécurité sanitaire et alimentaire. Il soutient activement des établissements de référence comme le Labocéa, l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire) ou encore le CEVA (Centre d'Études et de Valorisation des Algues). Ce sont près de 6 M€ au budget de la collectivité qui participent à la qualité des produits issus de l'agriculture, de l'élevage et de la mer ainsi qu'à la sécurité alimentaire des consommateurs.



Assurer l'avenir des territoires par l'investissement

Le Département soutient activement les intercommunalités et les communes à travers les contrats de territoire. Il s'agit, pour le Conseil départemental, de cofinancer des projets portés par les collectivités.

Pour la période 2016-2020, ce soutien se traduit par 60 M€ de subventions d'investissement aux collectivités locales, une enveloppe en hausse de 10 M€ par rapport au précédent contrat générant, par un effet de levier, plus de 265 M€ d'investissement. Parmi les actions financées, 26 % concernent des projets d'aménagement, 18 % des projets liés aux sports et à la jeunesse, 12 % des équipements de proximité, 11 % des projets liés au développement économique, et 10 % des projets liés à des programmes de logements sociaux et/ou d'habitat (voir les exemples de réalisations sur auquotidien.cotesdarmor.fr. Merléac (470 habitants, canton de Guer-

lédan) est l'une des 355 communes costarmoricaines à bénéficier du contrat de territoire. « *Nous avons une première enveloppe départementale de 25 000 € que nous consacrons aux travaux en cours d'aménagement du centre-bourg* explique le maire Joël Carrée. *De plus, nous bénéficions de 25 000 € supplémentaires au titre de la solidarité avec les petites communes. Hors contrat de territoire, le Département a alloué 10 000 € pour la restauration du clocher de la chapelle Saint-Jacques, classée monument historique.* » Joël Carrée souligne que « *ces aides départementales sont importantes pour une petite commune rurale comme la nôtre* ». Au total, ce sont **645 projets**

qui sont ainsi financés. Chacun de ces projets sert directement le développement des territoires et renforce leur attractivité. L'objectif du Département est de lutter contre les fractures territoriales. Les territoires ruraux ne doivent pas devenir des territoires abandonnés. Pour Thibaut Guignard, c'est « *la vocation du Département d'aider les communes et les communautés de communes à réaliser des projets qu'elles ne pourraient financer seules. Le Conseil départemental est solidaire des collectivités et des Costarmoricains.* »

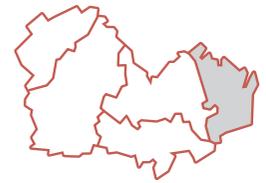
AUTOUR DE DINAN



PHOTO THIERRY JEANDOT

“ *Le territoire dinannais est dynamique. Grâce aux projets départementaux, nous renforçons son attractivité et la mobilité de celles et ceux qui y vivent et y travaillent.* ”

Michel Daugan,
conseiller référent de la Maison du Département de Dinan,
conseiller départemental du canton de Lanvallay



1 Sécurisation et valorisation du château du Guildo (Créhen)

Canton de Plancoët - 2,7 M€

Propriété départementale, le château du Guildo accueille chaque année des dizaines de milliers de visiteurs : familles, groupes scolaires et autres associations culturelles. Pour assurer la sécurité du site et mettre en valeur ce patrimoine médiéval exceptionnel, un vaste programme de travaux a été acté en 2016, dont la première tranche vient d'être livrée.



PHOTO THIERRY JEANDOT

2 Reconstruction du collège Chateaubriand (Plancoët)

Canton de Plancoët - 13,8 M€

Construit au début des années 1960, les anciens locaux devenaient inadaptés aux pratiques pédagogiques et aux exigences réglementaires, notamment thermiques et d'accessibilité. Les nouveaux bâtiments, inaugurés en février 2016, permettent aux élèves d'étudier dans des conditions optimales et de disposer d'un cadre de travail synonyme de réussite scolaire.



PHOTO THIERRY JEANDOT

3 Construction du collège Jean Monnet (Broons)

Canton de Broons - 12,6 M€

À la rentrée scolaire 2015-2016, les collégiens ont intégré un établissement lumineux et fonctionnel. Conçu dans le cadre d'une démarche Haute Qualité Environnementale, l'établissement a été nommé Lauréat du Prix national de la construction bois 2016 dans la mention circuit court pour son utilisation de matériaux locaux.



PHOTO THIERRY JEANDOT

4 Extension du collège Val de Rance (Plouër-sur-Rance)

Canton de Pleslin-Trigavou - 6,6 M€

Afin de valoriser l'approvisionnement en circuit court et permettre aux élèves de profiter d'une alimentation de qualité, un nouvel espace restauration a été construit. Dans un souci d'optimisation, de nouvelles salles de classe ont également été aménagées dans ce collège de plain-pied. Ce projet a été inauguré en mars 2017.



PHOTO THIERRY JEANDOT

5 Rénovation du pont du Châtelier (La Vicomté sur Rance)

Canton de Pleslin-Trigavou - 147 000€

Enjambant la Rance, le pont mobile était devenu trop vétuste pour garantir la sécurité des usagers. Les travaux de rénovation, qui se sont déroulés au premier semestre 2017, permettent aujourd'hui d'assurer durablement le bon fonctionnement de cet ouvrage atypique.



PHOTO THIERRY JEANDOT



6 Déviation de Caulnes (Caulnes)

Canton de Broons - 14,8 M€

C'est un projet emblématique, attendu depuis 40 ans, dont les premières opérations ont démarré en novembre 2017. La déviation a pour objectif d'améliorer et sécuriser la RD766, axe majeur emprunté chaque jour par plus de 7 000 véhicules.



PHOTO THIERRY JEANDOT

ET AUSSI...

66

associations sportives et culturelles soutenues

123

projets soutenus au titre des contrats de territoire

894

collégiens bénéficiaires de l'aide à la restauration

1320

bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)

55

kilomètres de routes rénovées



AUTOUR DE GUINGAMP ET ROSTRENE



PHOTO THIERRY JEANDOT

« Ce territoire traduit l'identité même des Côtes d'Armor : entre terre et mer. À travers ses réalisations, le Département agit en faveur de l'équilibre des communes.

Yves-Jean Le Coq,
conseiller référent de la Maison du Département de Guingamp-Rostrenen,
conseiller départemental du canton de Plélo

2 Restauration des écluses sur le canal de Nantes à Brest (Glomel)

Canton de Rostrenen - 355 000 €

Patrimoine majeur du Centre Bretagne, le canal de Nantes à Brest a bénéficié d'une remise en navigation partielle de sa section costarmoricaine. En 2017, les écluses de Prat-Mach et de Kerangal (Glomel), ainsi que le barrage sur l'étang du Korong ont été remis en état.



PHOTO THIERRY JEANDOT

1 Modernisation de ligne ferroviaire et du PEM de Guingamp

Canton de Guingamp - 3,82 M€

La réfection de l'intégralité de la ligne, soit 36 km de voies ferrées, était devenue une urgence. Garant de l'équilibre des territoires, le Département s'attache à rénover les lignes secondaires, notamment pour profiter de l'effet Bretagne à Grande Vitesse. Par ailleurs, aux côtés de l'État et des collectivités locales, le Département a participé au financement du nouveau Pôle d'Échanges Multimodal de Guingamp. Il a pour objectif d'améliorer le quotidien des voyageurs tout en favorisant les modes de déplacement doux.



PHOTO THIERRY JEANDOT

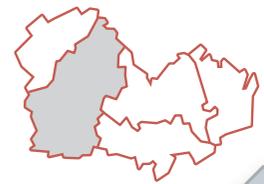
3 Requalification de l'ancienne RN 164 (Gouarec)

Canton de Rostrenen - 1,46 M€

Dans le cadre du déclassé de l'ancienne RN164, plusieurs interventions ont été réalisées en 2017 pour conduire à la requalification du créneau à 2x2 voies en route bidirectionnelle ainsi qu'à la création d'une voie verte sur la commune de Laniscat. Ce projet a permis l'éclosion de projets touristiques en lien avec le site départemental de l'Abbaye de Bon Repos jusqu'à l'ancienne gare de Gouarec.



PHOTO THIERRY JEANDOT





4 Reconstruction du collège Charles Brochen (Pontrieux)

Canton de Bégard - 5,7 M€

Les travaux de démolition et de reconstruction d'un espace de restauration puis de restructuration des bâtiments existants ont été réceptionnés en avril 2017. Le collège peut accueillir désormais jusqu'à 300 élèves dans des conditions d'études optimales. Les opérations avaient notamment pour but d'améliorer la gestion des déchets, de limiter la production d'énergie tout en privilégiant les circuits courts et l'utilisation du bois.



PHOTO THIERRY JEANDOT

5 Rénovation du centre Henri Dunant (Paimpol)

Canton de Paimpol - 1,7 M€

Des travaux de rénovation sont en cours de réalisation au centre Henri Dunant. Il accueillera, au cours de l'année 2019, les services sociaux du Département dont une quarantaine d'agents. Ce pôle social de proximité facilitera la prise en charge et l'accompagnement des usagers, dans le cadre d'un service public de qualité. Ce projet est synonyme d'un meilleur accueil des usagers et de meilleures conditions de travail des agents départementaux.



PHOTO THIERRY JEANDOT

7 Extension du collège Lucie et Raymond Aubrac (Plouagat)

Canton de Plélo - 1,05 M€

Les travaux ont consisté à construire de nouvelles salles de classe pour s'adapter à l'évolution des effectifs. Intégré dans le projet initial de ce collège emblématique, l'extension permet de faire évoluer la capacité d'accueil de l'établissement à des coûts maîtrisés. Aujourd'hui, chaque nouveau collège est conçu afin de permettre l'ajout de ces extensions et ainsi faire face à la croissance démographique des territoires.



PHOTO THIERRY JEANDOT

6 Construction d'un Centre d'Incendie et de Secours (Lanvollon)

Canton de Plouha - 1,25 M€

Prochainement, les sapeurs-pompiers du Centre d'Incendie et de Secours (CIS) de Lanvollon disposeront d'une nouvelle caserne. Une opération indispensable pour améliorer les conditions d'exercice des missions de sécurité civile et assurer, sur l'ensemble du territoire, l'efficacité des services publics de proximité.



PHOTO THIERRY JEANDOT

ET AUSSI...

112
associations sportives
et culturelles soutenues

227
projets soutenus au titre
des contrats de territoire

1410
collégiens bénéficiaires
de l'aide à la restauration

1380
bénéficiaires de l'APA
(Allocation Personnalisée
d'Autonomie)

72
kilomètres
de routes rénovées



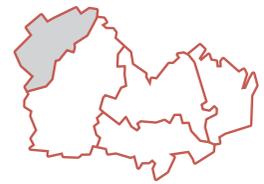
AUTOUR DE LANNION



PHOTO D.R.

“ Comme sur l'ensemble des Côtes d'Armor, le Conseil départemental a mené de nombreux projets dans le Trégor-Goëlo. Nous valorisons les territoires et améliorons le quotidien des Costarmoricains.

Nicole Michel,
conseillère référente de la Maison du Département de Lannion,
conseillère départementale du canton de Perros-Guirec



1 Rénovation des ouvrages d'art d'Harel de la Noé (Plestin-les-Grèves)

Canton de Plestin-les-Grèves - 327 000 €

La Passerelle Saint-Efflam et le viaduc de Kerdéozier (Plouguiel), ouvrages d'art de l'ingénieur briochin Harel de la Noé, ont bénéficié d'une réhabilitation complète. Situés sur l'itinéraire européen Vélo Route, ils offrent un passage sécurisé aux randonneurs et aux cyclistes le long de l'ancien tracé de la ligne de chemin de fer des Côtes-du-Nord.



PHOTO BRUNO TORRUBIA

2 Construction du foyer de vie Avalenn (Plounévez-Moëdec)

Canton de Plestin-les-Grèves - 4 M€

Inauguré en novembre 2016, le foyer Avalenn accueille 36 personnes en situation de handicap mental, dont 24 en internat. Ce nouvel espace de vie, ouvert sur l'extérieur, était très attendu par les familles. Il répond à un besoin en structures d'accueil. L'engagement de la collectivité consiste à apporter une solution adaptée à toutes et à tous et à ne laisser aucun Costarmoricain vulnérable sans solution.



PHOTO THIERRY JEANDOT



3 Aménagement du marais de Trestel (Trévou-Tréguignec)

Canton de Perros-Guirec - 310 000 €
L'aménagement a permis de rendre accessibles 4 km de sentiers au sein d'un espace naturel remarquable, dont une partie pour les personnes à mobilité réduite. Cette mise en valeur du site s'est réalisée en concertation avec le centre de rééducation de Trestel.



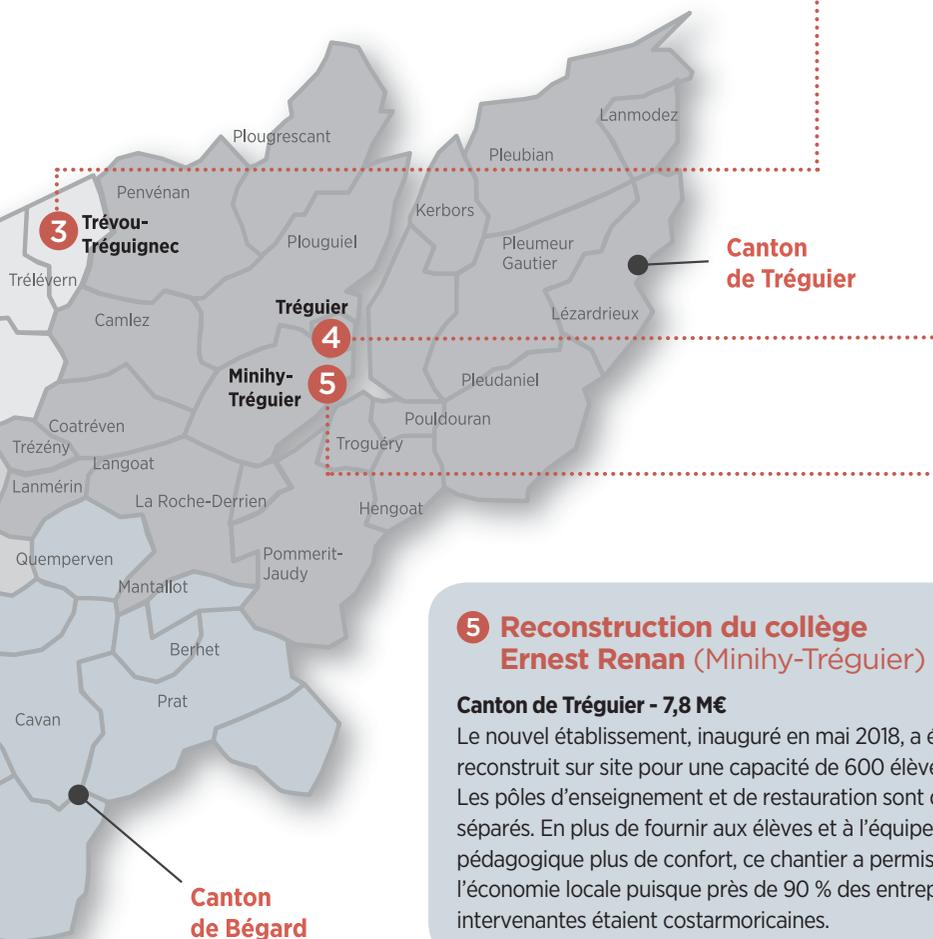
PHOTO THIERRY JEANDOT

4 Rénovation du pont Canada (Tréguier)

Canton de Tréguier - 5,6 M€
D'importants travaux de rénovation sont en cours sur le pont Canada, présentant de sérieux signes de fatigue. Ce chantier exceptionnel, qui doit s'achever l'année prochaine, enjambe l'estuaire du Jaudy. Il est emprunté quotidiennement par plus de 8500 véhicules. Le Département s'engage pour la préservation de ses ouvrages d'art comme pour la sécurité des usagers de la route.



PHOTO THIERRY JEANDOT



5 Reconstruction du collège Ernest Renan (Minihi-Tréguier)

Canton de Tréguier - 7,8 M€
Le nouvel établissement, inauguré en mai 2018, a été reconstruit sur site pour une capacité de 600 élèves. Les pôles d'enseignement et de restauration sont désormais séparés. En plus de fournir aux élèves et à l'équipe pédagogique plus de confort, ce chantier a permis de favoriser l'économie locale puisque près de 90 % des entreprises intervenantes étaient costarmoricaines.



PHOTO THIERRY JEANDOT

ET AUSSI...

Canton de Plestin-les-Grèves

79

associations sportives et culturelles soutenues

146

projets soutenus au titre des contrats de territoire

700

collégiens bénéficiaires de l'aide à la restauration

1450

bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)

25

kilomètres de routes rénovées

 **+ SUR**
auquotidien.
cotesdarmor.fr

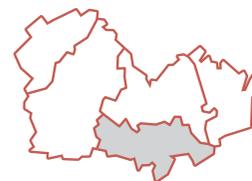
AUTOUR DE LOUDÉAC



PHOTO D.R.

“ Le territoire loudéacien fait face à de nombreux défis et profite de grands atouts. Grâce aux réalisations départementales, nous participons activement à son développement. ”

Loïc Roscouët,
conseiller référent de la Maison du Département de Loudéac,
conseiller départemental du canton de Guerlédan



1 Axe Triskell - Doublement de la RD700 (La Motte)

Canton de Loudéac - 2,85 M€

Axe stratégique pour le désenclavement du Centre Bretagne, l'Axe Triskell (la RD700), assure la liaison entre les Côtes d'Armor et le Morbihan. Depuis février 2017, un nouveau tronçon de 3 km en 2x2 voies, en service entre Bel-Air (La Motte) et le giratoire de La Fourchette, permet de relier plus rapidement et en toute sécurité Saint-Brieuc à Vannes.



PHOTO THIERRY JEANDOT

2 Reconstruction du collège Paul Eluard (Guerlédan)

Canton de Guerlédan - 4,5 M€

Le projet a consisté à démolir puis reconstruire, sur deux étages, l'un des trois bâtiments principaux et simplifier les voies d'accès. Cela permet à ce collège, inauguré en mars 2017, d'être parfaitement intégré à son environnement et ainsi d'affirmer son identité rurale.



PHOTO THIERRY JEANDOT

3 Aménagement des abords de la rigole d'Hilvern (St-Caradec)

Canton de Guerlédan - 333 000 M€

Les travaux engagés ont permis d'aménager en voie verte les abords de l'ancien cours d'eau de la rigole d'Hilvern. Une opération de valorisation de ce patrimoine naturel qui a conduit à la création d'une boucle unique de randonnée, longue de 80 km, reliée au Canal de Nantes à Brest.



PHOTO THIERRY JEANDOT



4 Restauration de la Chapelle Saint-Jacques (Merléac)

Canton de Guerlédan - 91 500 €
Héritage exceptionnel du patrimoine costarmoricain, la Chapelle Saint-Jacques a bénéficié d'importants travaux de restauration. Elle a été inaugurée à l'été 2017. Reconnue notamment pour ses éléments de décors, son vitrail de plus de 8 mètres de haut et sa voûte unique, la chapelle a récemment fait l'objet d'un colloque international mettant en valeur cette pièce rare et rappelant la nécessité de sauvegarder cet édifice exceptionnel.



PHOTO THIERRY JEANDOT

5 Aménagement de deux giratoires (Plémet)

Canton de Loudéac - 240 000 €
Les travaux débutent actuellement pour aménager deux giratoires sur la RD792. Cela permettra de sécuriser les carrefours des Marteaux et des Landelles ainsi que les liaisons douces entre Saint-Lubin et Plémet.



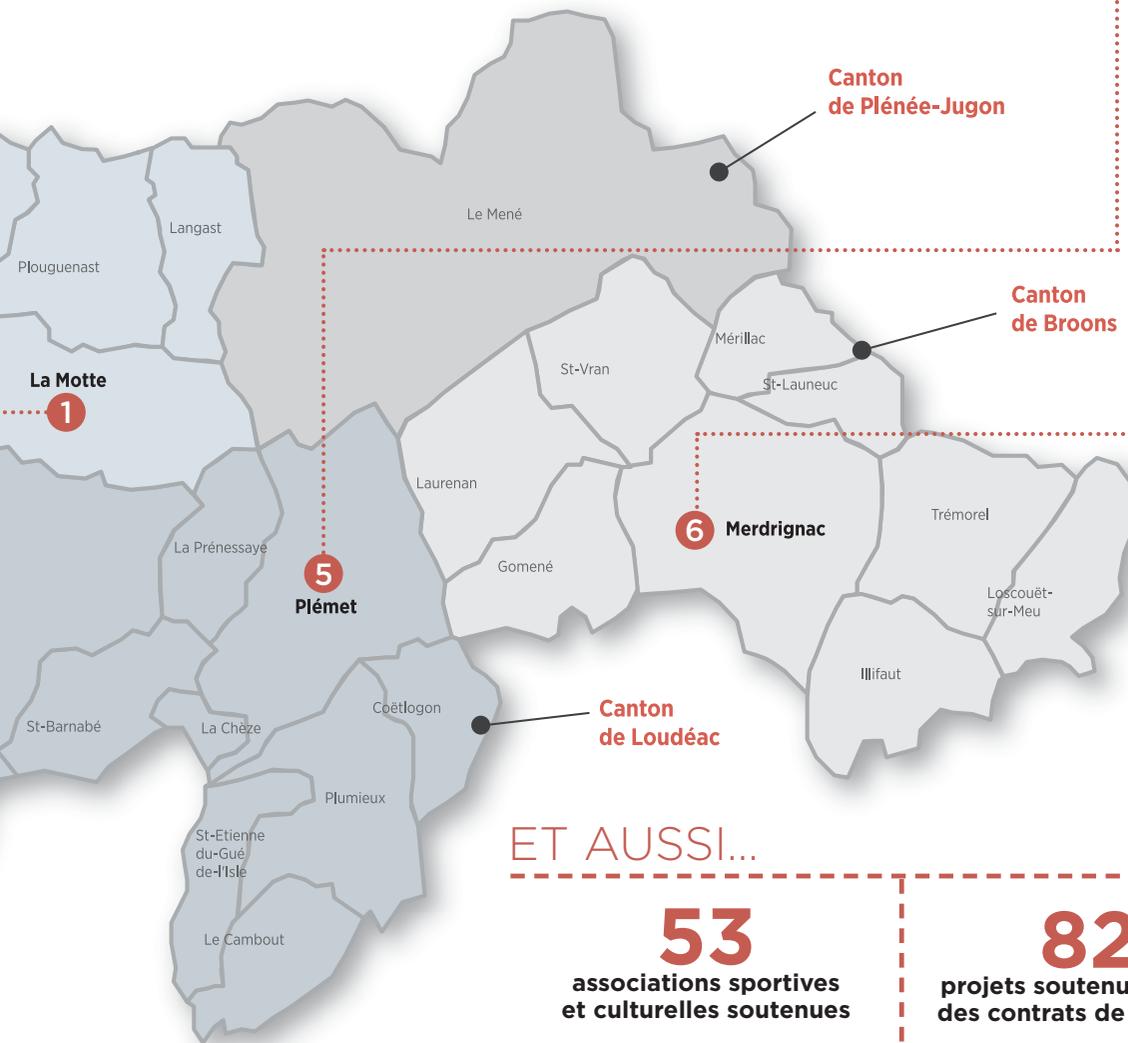
PHOTO THIERRY JEANDOT

6 Reconstruction du collège Per Jakez Helias (Merdrignac)

Canton de Broons - 5,5 M€
La construction d'un nouveau collège permet d'améliorer significativement les conditions d'étude des élèves et l'environnement de travail des équipes pédagogiques. Inauguré en mars 2017, le collège répond aux objectifs de Bâtiments Basse Consommation (BBC) en privilégiant notamment la lumière naturelle, le matériau bois et les nouvelles technologies.



PHOTO THIERRY JEANDOT



ET AUSSI...

53

associations sportives et culturelles soutenues

82

projets soutenus au titre des contrats de territoire

460

collégiens bénéficiaires de l'aide à la restauration

720

bénéficiaires de l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)

40

kilomètres de routes rénovées

+ SUR
auquotidien.
cotesdarmor.fr

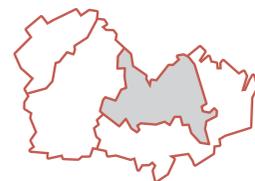
AUTOUR DE SAINT-BRIEUC



PHOTO THIERRY JEANDOT

« Vivre en pays de Saint-Brieuc, c'est faire l'expérience d'un territoire exceptionnel. Nous voulons, par nos projets, en faire un pôle encore plus attractif entre Brest et Rennes. »

Gérard Blégean,
conseiller référent de la Maison du Département de Saint-Brieuc,
vice-président chargé des Sports, de la jeunesse et de la vie associative (Canton de Saint-Brieuc 1)



1 Construction du Pôle d'Échanges Multimodal (Saint-Brieuc)

Canton de Saint-Brieuc 1 - 2,56 M€

Désormais placée à 2h15 de Paris grâce la Ligne Grande Vitesse, à laquelle le Département des Côtes d'Armor a participé financièrement (30 M€), la gare de Saint-Brieuc se transforme pour devenir un véritable pôle d'échanges multimodal. En assurant les liaisons entre les différents moyens de transport, elle permet d'accueillir plus de voyageurs et favorise les transports en commun. Aux côtés de la Ville et de l'Agglomération, le Département a participé financièrement à la construction d'une gare moderne et à l'augmentation des capacités des places de parking.



PHOTO THIERRY JEANDOT

2 Reconstruction du collège La Grande Métairie (Ploufragan)

Canton de Ploufragan - 13 M€

Une seconde tranche de travaux a conclu la transformation du collège, notamment l'aménagement du pôle administratif et de la restauration. C'est désormais un établissement plus clair et plus spacieux qui accueille les élèves depuis la rentrée 2017-2018. Le collège La Grande Métairie s'inscrit dans une démarche globale de nouveaux bâtiments scolaires plus fonctionnels et plus modernes.



PHOTO THIERRY JEANDOT

3 Aménagement du giratoire de l'Espérance (Quessoy)

Canton de Plaintel - 500 000 €

Depuis le printemps 2018, le giratoire de l'Espérance offre de meilleures conditions de sécurité et de confort aux usagers de cet axe qui relie la RN12 à Moncontour. Le nouvel aménagement permet en effet d'absorber les flux de véhicules constatés aux heures de pointe des trajets domicile-travail.

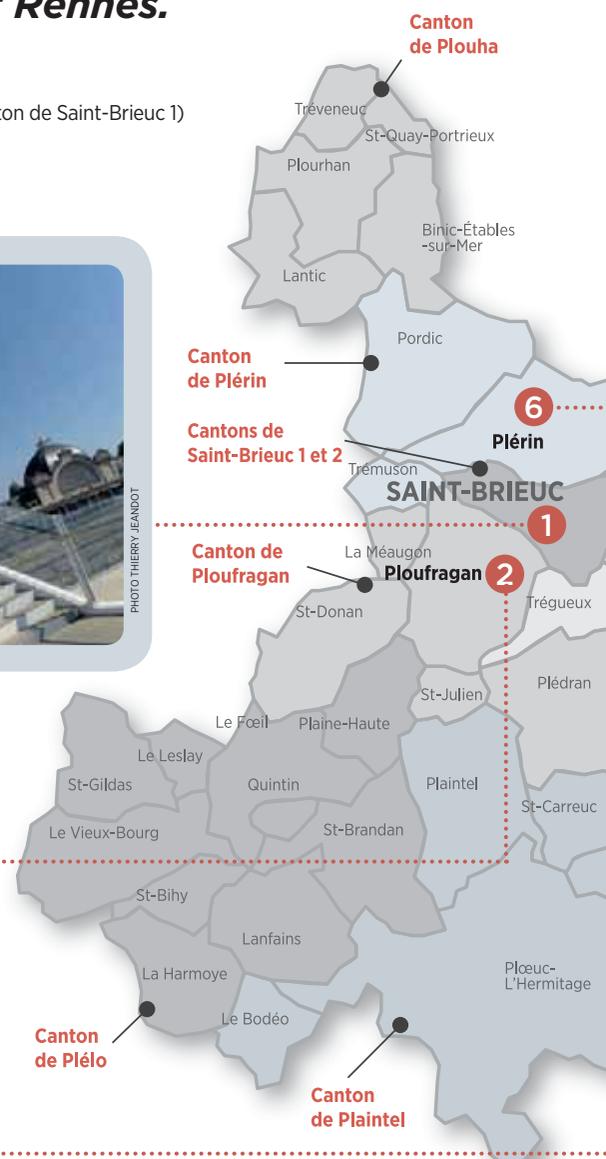


PHOTO THIERRY JEANDOT

4 Contournement de l'agglomération briochine

Canton de Trégueux - 12,96 M€

Le contournement de l'agglomération briochine est un enjeu majeur pour l'aménagement du territoire. Ainsi, sa section Est est désormais entièrement livrée et accessible aux usagers de la route. Cette opération permet de désengorger la RN12 au niveau de la traversée de Saint-Brieuc et de faciliter les déplacements vers le sud du Département depuis Rennes. Pour la collectivité, le contournement de l'agglomération est un projet d'intérêt national qui se poursuit.



AUTOUR DE SAINT-BRIEUC

5 Construction du collège Simone Veil (Lamballe)

Canton de Lamballe - 17,7 M€

En juin 2018, l'Assemblée départementale a décidé de rendre hommage à Simone Veil. Le nouveau collège de Lamballe portera donc son nom. Les élèves profiteront de locaux d'une très haute qualité. C'est dans une démarche responsable, tant d'un point de vue environnemental que budgétaire, que le Département a privilégié l'approvisionnement de matériaux en circuit court, en particulier le bois qui est issu de la forêt costarmoricaine de Bois-Meur-Avaugour.



PHOTO THIERRY JEANDOT

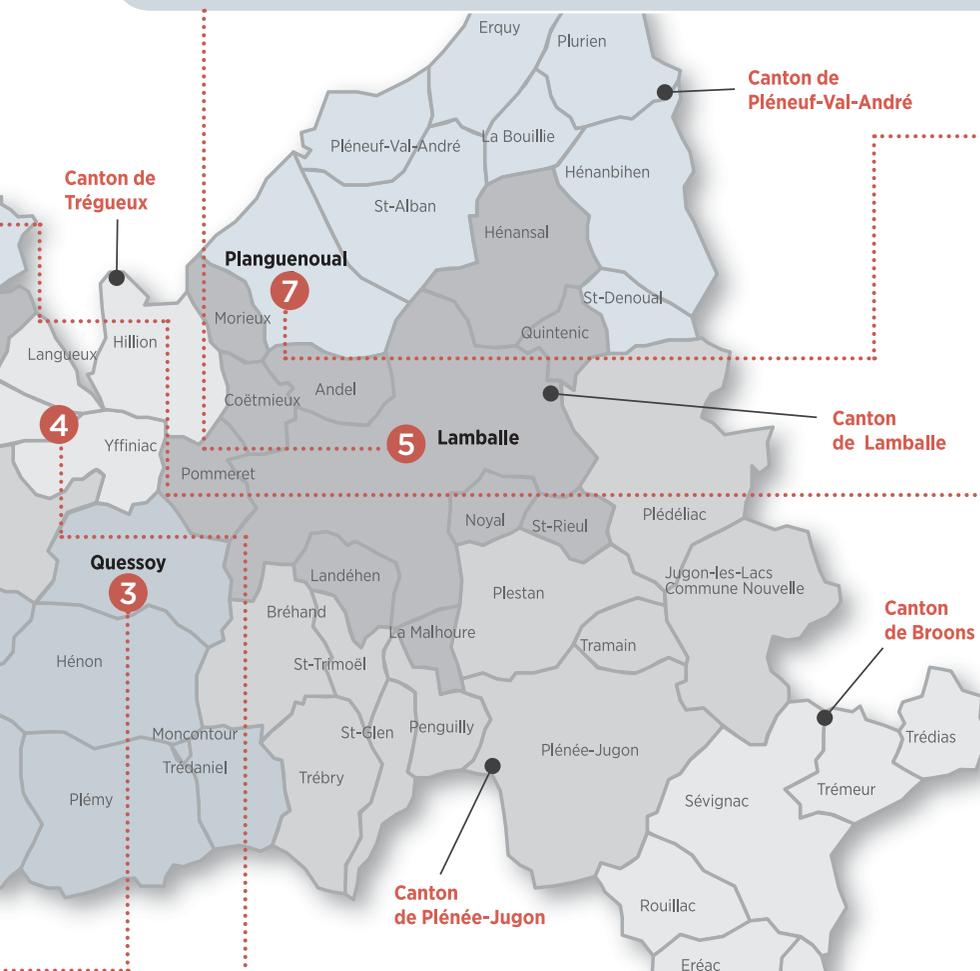
7 RD 791 - Déviation de La Vollée (Planguenoual)

Canton de Pléneuf-Val-André - 1,3 M€

Reliant Lamballe à la Côte de Penthièvre, la RD791 est très fréquentée, notamment en période estivale. Inaugurée en septembre 2015, la déviation du hameau La Vollée, dont la traversée était difficile et dangereuse, permet d'assurer une meilleure sécurité tant des usagers que des riverains.



PHOTO THIERRY JEANDOT



6 Réaménagement du giratoire de l'Arrivée (Plérin)

Canton de Plérin - 246 000 €

Le réaménagement du giratoire était indispensable pour répondre au fort développement de la zone d'activités. Les travaux ont consisté à réduire la taille de l'anneau, abaissant la vitesse à l'intérieur de celui-ci et facilitant ainsi l'insertion des véhicules. Cette technique permet d'améliorer considérablement la fluidité du trafic, notamment lors des sorties de bureaux.



PHOTO THIERRY JEANDOT

ET AUSSI...

268
associations sportives
et culturelles soutenues

124
projets soutenus au titre
des contrats de territoire

1950
collégiens bénéficiaires
de l'aide à la restauration

4 930
bénéficiaires de l'APA
(Allocation Personnalisée
d'Autonomie)

48
kilomètres
de routes rénovées



PHOTO BRUNO TORRUBIA

REDONNER DU SENS À LA SOLIDARITÉ

La solidarité irrigue tout le service public départemental. La collectivité s'est consacrée à la définition et la mise en œuvre d'une réforme sociale d'envergure. Celle-ci vise à améliorer l'accompagnement des Costarmoricains tout au long de leur vie et de leur territoire, à assumer le rôle de chef de file du Département et à responsabiliser les acteurs et les bénéficiaires de l'action sociale.

18 400 ÂÎNÉS ACCOMPAGNÉS CHAQUE JOUR



ET AUSSI...

Une réforme sociale
pour une
solidarité efficace

Amélioration du délai
d'évaluation
de l'APA
(Allocation Personnalisée
d'Autonomie)
à domicile
(-15 jours)

2700
personnes en situation
de handicap aidées
en 2017

Tarif unique*

20,5 €/h

Sauvegarde du secteur
de l'aide à domicile

Plan d'investissement
pour le logement de

25 M€

78 projets déjà soutenus

Des partenariats
pour favoriser
l'emploi
(Pôle emploi et CAF)

Création
de la
Maison des Jeunes
et des Adolescents

9200

bénéficiaires du RSA
accompagnés en 2017



M€ = millions d'euros

* pour les Saad sous contrat



PHOTO THIERRY JEANDOT

“ Nous avons engagé une réforme sociale qui demandait du courage et de l'ambition. Nous avons l'obligation de relever ce défi. Aujourd'hui, notre méthode porte ses fruits et nous encourage à poursuivre avec le même état d'esprit.

Sylvie Guignard,
vice-présidente chargée des Personnes âgées,
conseillère départementale du canton de Tréguieux

Une réforme pour mieux vivre en Côtes d'Armor

De la petite enfance à la dépendance, l'accompagnement des Costarmoricains les plus fragiles, à chaque étape de leur vie, constitue le cœur des compétences obligatoires du Département. Cela couvre plus de la moitié des dépenses de la collectivité. Cette part grandissante cristallise la pression financière qui s'exerce sur la collectivité et restreint ses marges de manœuvre. Cela est vrai en particulier pour la conduite des politiques dites facultatives, comme le sport ou certains domaines culturels car, dans le même temps, les dotations de l'État affichent une baisse permanente.

« Malgré ces difficultés, le Conseil départemental est présent aux côtés des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des familles costarmoricaines en construisant un service public moderne et ambitieux. Le Département remplit ses missions avec responsabilité et plus encore, avec cœur », selon Sylvie Guignard, présidente de la commission

de la Cohésion sociale et vice-présidente chargée des Personnes âgées.

Malgré ce contexte compliqué, le Département a choisi de ne pas baisser les bras et d'innover. Dès 2016, la mise en œuvre d'une vaste réforme sociale s'est nourrie de la volonté de mieux accompagner celles et ceux qui en ont besoin. Dix chantiers ont été identifiés. Ils ont pour objectif de simplifier le parcours des usagers, de responsabiliser acteurs et bénéficiaires de l'action sociale et, pour le Département, d'assumer pleinement son rôle de chef de file des solidarités.

Enfin, la protection des personnes âgées se considère au sein même des établissements. C'est la raison pour laquelle le Département accompagne les EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) dans le cadre d'un programme de mise aux normes d'accessibilité et de sécurité incendie. C'est pour aller plus loin que la collectivité a décidé de consacrer 20 millions d'euros de son Plan d'investis-

sement pour le logement et l'habitat, jusqu'en 2021, pour encourager la réhabilitation et la modernisation de ces établissements collectifs (voir ci-contre). « Ce plan concerne toutes les personnes en perte d'autonomie, personnes âgées et/ou en situation de handicap, et donc les Ehpad, les Foyers de vie ou encore les Foyers d'accueil médicalisés... » conclut Sylvie Guignard. ◀

L'action sociale
du Département
illustrée



LOGEMENT

Plan d'investissement pour le logement et l'habitat

Le Département a présenté en décembre 2017 les 78 projets retenus dans le cadre de la première phase du Plan logement. Crédité d'une enveloppe de 25 M€ sur la période 2017-2021, ce programme entend améliorer l'offre d'hébergement à destination des personnes âgées ou en situation de handicap ainsi que les logements sociaux. Ces 78 projets soutenus représentent un investissement total de 127 M€, pour une contribution départementale de 10,5 M€. La seconde phase du plan interviendra en 2019.

PETITE ENFANCE

Construction d'une nouvelle pouponnière

(Voir p. 30)



ENFANCE

Création de l'Observatoire départemental de protection de l'enfance

(Voir p. 30)



PHOTO THIERRY JEANDOT

PHOTO THIERRY JEANDOT



“ 90 % des actions que nous avons inscrites au schéma départemental de l'autonomie sont engagées. Cela illustre notre volonté d'agir afin d'améliorer le quotidien des Costarmoricains les plus vulnérables.

Marie-Madeleine Michel,
vice-présidente chargée du Handicap,
conseillère départementale du canton de Pléneuf-Val-André

Handicap : une réponse pour chaque situation

La démarche de la Réponse accompagnée pour tous (RAPT) a pour objectif d'apporter une solution d'accompagnement à toute personne en situation de handicap. Pour Marie-Madeleine Michel « La RAPT entend proposer une réponse individualisée à chaque personne dont la situation le nécessite. C'est le principe du zéro sans solution. Cette réponse lui

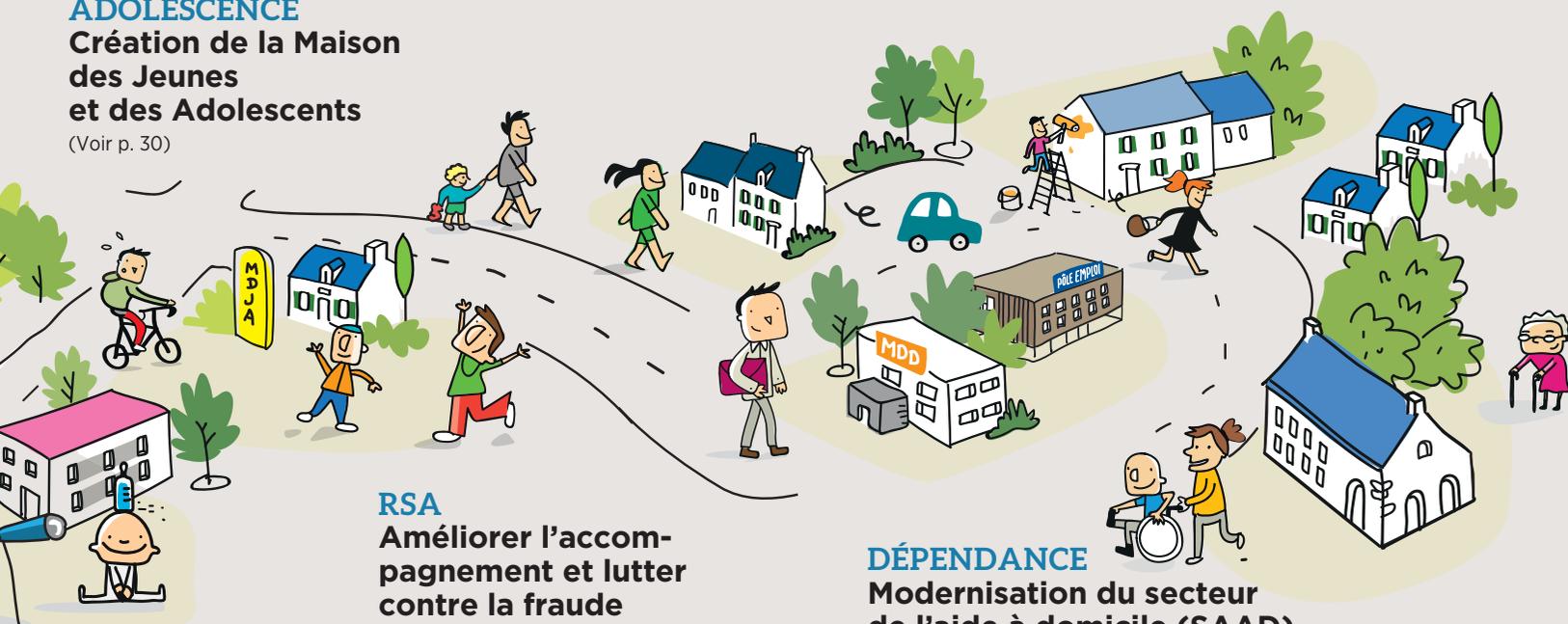
permet de s'inscrire dans un parcours de santé conforme à son projet de vie. » Le Département des Côtes d'Armor s'est engagé dès 2016 en déployant le dispositif dans 24 territoires pionniers. Il est par ailleurs intégré au Schéma autonomie ainsi qu'à la Réforme sociale. L'objectif principal de cette réforme consiste à proposer un service adapté au

parcours des usagers, c'est-à-dire individualisé, séquencé, territorialisé et qui répond à leur projet de vie. La Réponse accompagnée pour tous en fait l'objet d'un chantier entier (Chantier n°2). Si le rapport Piveteau a guidé et continue de guider la démarche du Conseil départemental, la réforme sociale en a préfiguré de la candidature. ◀

ADOLESCENCE

Création de la Maison des Jeunes et des Adolescents

(Voir p. 30)



RSA

Améliorer l'accompagnement et lutter contre la fraude

Le Conseil départemental et la Caisse des allocations familiales des Côtes d'Armor ont signé cette année une convention afin de lutter contre la fraude au RSA. « Pour qu'une solidarité soit juste et équitable, celle-ci doit être préservée de toute dérive » précise Sylvie Guignard. Le partenariat vise également à améliorer l'accompagnement des bénéficiaires et à favoriser le juste droit.

DÉPENDANCE

Modernisation du secteur de l'aide à domicile (SAAD)

En déficit chronique annuel de près d'1,4 M€, le secteur des SAAD fut l'objet dès 2016 d'un plan de sauvetage d'ampleur. L'enjeu principal résidait dans le rapprochement des structures pour les renforcer et assurer la pérennité de 1800 emplois. Cette réforme a permis d'éviter la rupture d'un service public précieux dans le maintien à domicile de nos aînés et d'en renforcer la qualité, tout en abaissant le coût de leur reste à charge dans le cadre de leur plan d'aide APA.

FAMILLE

Ouverture de deux accueils de jour parents-enfants

(Voir p. 30)



PHOTO THIERRY JEANDOT

“ **Nous nous attachons à mieux prévenir les situations de vulnérabilité. Cela consiste, entre autres, à renforcer les liens familiaux et le rôle des parents.** ”

Valérie Rumiano,
vice-présidente chargée de l'Enfance
et de la famille,
conseillère départementale du canton de Plouha

Concilier intérêt de l'enfant et place de la famille

Le soutien à l'enfance et à la famille est un axe majeur de la politique sociale du Département. La collectivité agit avec détermination pour assurer pleinement ses missions relatives à la protection de l'enfance. L'objectif est clair : garantir le meilleur équilibre entre l'intérêt de l'enfant et la place de la famille.

Pour renforcer son action déjà importante (protection infantile, adoption, protection de l'enfance, accompagnement à la parentalité), le Conseil départemental s'est attaché à développer la prévention spécialisée dans le but de répondre de manière adaptée à des situations d'inadaptation sociale, de prévention de la radicalisation et de jeunes témoins de violences conjugales. Pour cela, l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance (ODPE), installé fin 2016, illustre la volonté du Département de faciliter la coopération de l'ensemble des intervenants. « *C'est un outil essentiel de la protection de l'enfance et des problématiques rencontrées par les familles et leurs enfants. Sa fina-*

lité vise à mieux connaître l'enfance en danger, à mieux la prévenir et la prendre en charge », explique Valérie Rumiano, vice-présidente chargée de l'Enfance et de la famille. Enfin, face à l'augmentation sans commune mesure du nombre de mineurs non accompagnés accueillis, le Département a créé en 2017 un dispositif d'accueil par des familles costarmoricaines conventionnées. Elles sont aujourd'hui une douzaine sur l'ensemble du département à accueillir des adolescents, âgés au moins de 13 ans et volontaires pour ce type d'accueil. C'est un dispositif qui vise à permettre une meilleure insertion des jeunes mineurs tout en contenant les coûts d'accueil. ◀

Petite enfance : construction d'une nouvelle pouponnière

Estimée à 2,5 M€, une nouvelle pouponnière va être construite sur le site du Centre départemental de l'Enfance et de la Famille (CDEF). 12 enfants en bas âges (entre 0 et 3 ans) pourront y être accueillis dans des conditions permettant d'atténuer les difficultés auxquelles la vie les a confrontés.

Adolescence : création de la Maison des Jeunes et des Adolescents

Inaugurée en février dernier, la Maison des Jeunes et des Adolescents (MDJA) assure à Saint-Brieuc un accueil anonyme et gratuit aux jeunes de 11 à 21 ans rencontrant un problème ou ayant une interrogation, notamment sur des questions de santé. Elle s'appuie sur les Maisons du Département et sur les différents partenaires qui composent ce Groupement d'Intérêt Public (GIP) pour mailler l'ensemble du territoire costarmoricain. Le Département y contribue par la mise à disposition de personnels et des locaux.

Enfance : création de l'Observatoire départemental de la protection de l'enfance

En créant l'Observatoire départemental de protection de l'enfance (ODPE), le Département a souhaité favoriser les échanges entre les acteurs de la protection de l'enfance sur chaque territoire. L'objectif de cette démarche qui consiste à nouer et à renforcer des partenariats est d'assurer une meilleure prise en compte des besoins de l'enfant.

Famille : ouverture de deux accueils de jour parents-enfants

Afin de proposer une réponse plus adaptée à la diversité des situations rencontrées, le Département a également ouvert deux accueils de jour parents-enfants, l'un à Loudéac, le second à Saint-Brieuc. Les deux sites, d'une capacité totale de 40 places, accueillent des enfants de 7 à 13 et leurs parents traversant des difficultés familiales, en évitant les placements. Les enfants y bénéficient d'un soutien éducatif et leurs parents d'un accompagnement sans rupture de lien.

PHOTO THIERRY JEANDOT



“ L'enjeu de notre politique en matière d'insertion et d'emploi est de permettre à chacun de trouver sa place et de s'épanouir dans notre société.

Marie-Christine Cotin,
vice-présidente chargée de l'insertion et de l'emploi,
conseillère départementale du canton de Plancoët

Le Département reste mobilisé pour l'emploi

Malgré la perte de compétence relative au développement économique en 2015, le Département reste engagé sur le front de l'emploi, en particulier grâce à une politique active en matière d'insertion.

« Le Département répond présent pour aider celles et ceux qui rencontrent des difficultés dans leurs parcours de vie. L'emploi est à ce titre un enjeu majeur. Notre souhait est bien de créer les conditions qui favoriseront l'insertion des Costarmoricains confrontés à des situations délicates pour les aider à en sortir rapidement. », explique Marie-Christine Cotin, vice-présidente chargée de l'insertion et de l'emploi. Aussi, la collectivité départementale soutient les solutions permettant un retour rapide et durable dans l'emploi. « Nous finançons notamment les Ateliers et chantiers d'insertion et encourageons ces structures à employer des bénéficiaires du RSA. C'est un exemple concret qui permet de lever les freins à l'embauche et d'insérer des personnes parfois très éloignées de l'emploi ». Même si la compétence du développement économique, retirée par loi NOTRe en août 2015, constituait un levier évident pour l'emploi local, le Département demeure

un acteur majeur en la matière. La politique d'investissement - à travers les routes, les nouveaux collèges ou les aides au logement - le soutien à la vie associative ou encore la nouvelle politique dédiée à l'enseignement supérieur sont autant d'engagements concrets et impactants pour l'insertion et donc pour l'emploi en Côtes d'Armor. ◀

Le dispositif « Accompagnement global vers l'emploi »

L'accompagnement global vers l'emploi consiste à associer les services des Maisons du Département à ceux de Pôle emploi dans le suivi des demandeurs d'emploi confrontés à des freins d'ordre sociaux. Ce dispositif, d'abord expérimenté sur le territoire guingampais, est désormais proposé dans chacune des Maisons du Département.

▶ Alain Cadec, président du Département, en présence de Marie-Christine Cotin, vice-présidente chargée de l'insertion et de l'emploi, et de René DEGRENNE, conseiller départemental du canton de Dinan, en visite à l'association Steredenn sur le thème de l'insertion professionnelle.



PHOTO THIERRY JEANDOT

FAIRE DES CÔTES D'ARMOR UNE TERRE D'ÉPANOUISSEMENT

Les Côtes d'Armor regorgent d'atouts. Alors, à l'image des infrastructures départementales, ces atouts sont à valoriser et à entretenir. La collectivité s'efforce de dessiner les Côtes d'Armor de demain. La recherche et l'innovation sont devenues une politique d'intervention volontariste tandis que les collèges, la culture et les sports se trouvent consolidés.

Le nouveau collège de Lamballe sera livré pour la rentrée 2018-2019.

600

ASSOCIATIONS CULTURELLES ET SPORTIVES SOUTENUES



ET AUSSI...

29 000

collégiens
accompagnés
chaque année

9

nouveaux collèges
reconstruits ou réhabilités
depuis 2015

9

nouveaux collèges
prévus
d'ici 2022

Doublement du budget

dédié à l'enseignement
supérieur et la recherche
en 2016

2,7 M€

investis pour
la valorisation
du Château
du Guildo

Organisation des États généraux des politiques culturelles

1,6 M€

consacré à l'aménagement
du campus universitaire
Mazier (Saint-Brieuc)

14

bourses doctorales
financées par an

...

PHOTO THIERRY JEANDOT



“ À travers ses politiques dédiées à l'éducation, le Département œuvre pour l'avenir et la réussite des collégiens.

Brigitte Balay-Mizrahi,
vice-présidente chargée de l'Éducation,
conseillère départementale du canton de Dinan

Éducation et innovation préparent l'avenir des Côtes d'Armor

Favoriser la réussite éducative des jeunes Costarmoricains dans le but de leur donner les conditions pour atteindre leur projet professionnel, c'est l'une des grandes ambitions du Département. Pour y parvenir, la collectivité mobilise des moyens importants pour améliorer les conditions d'enseignement des 29 000 collégiens, répartis dans les 80 collèges costarmoricains, et des 9 000 étudiants dans l'enseignement supérieur.

Devenu une référence nationale en la matière, le Département conduit une politique très ambitieuse en faveur des collèges. Au total, depuis 2015, ce sont neuf collèges qui ont été reconstruits ou réhabilités, toujours selon des critères de haute qualité environnementale. « Le Département conduit actuellement un programme de restructuration des collèges d'une ampleur exceptionnelle, rappelle Brigitte Balay-Mizrahi, vice-présidente chargée de l'Éducation. Les dix principaux chantiers en cours représentent un investissement consolidé de 120 M€ d'ici à 2022 qui permettront aux collégiens et aux personnels de ces établissements de disposer de conditions particulièrement favorables. » Depuis 2015, le Département compte des opérations de grande envergure, parmi lesquelles la reconstruction du collège La Grande Métairie à Ploufragan et d'extension à Plouagat, ou encore la restructuration des collèges de Minihi-Tréguier, Mûr-de-Bretagne (Guerlédan), Merdrignac et Pontrieux. À venir d'ici 2022, neuf nouveaux collèges, à Bégard, Lannion, Plénée-Ju-

gon, Hillion, Racine à Saint-Brieuc, Pléneuf-Val-André, Perros-Guirec, Guingamp et Dinan.

Investir pour les 9 000 étudiants costarmoricains

Pour Erven Léon, vice-président chargé de l'Économie et de l'agriculture, « Le Département a la chance d'avoir sur son territoire des pôles d'enseignement supérieur de qualité. Les efforts engagés par tous les acteurs de ce secteur portent leurs fruits. Nos jeunes sont, d'année en année, de plus en plus nombreux à faire le choix des Côtes d'Armor pour leurs études. Dès lors, pour offrir à nos jeunes des perspectives d'avenir pour se projeter, à long terme, sur notre territoire, le Département a fait le choix de se positionner comme moteur de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, créateurs d'emplois. »

Cette nouvelle politique volontariste s'est notamment traduite par des actions ambitieuses, au rang desquelles l'organisation de deux éditions des Assises de la recherche et de l'innovation, le lancement d'un portail internet de

Permettre à tous les élèves de réussir

Offrir à tous les collégiens des chances de réussir : une volonté forte du Département, qui propose depuis 2016, au titre de l'aide sociale, une aide financière mensuelle à la restauration, qui permet à tous les enfants de profiter du restaurant scolaire. Chaque année, ce sont ainsi plus de 5 200 collégiens qui bénéficient de repas de qualité, à un tarif supportable pour leurs parents. Par ailleurs, il propose une aide aux élèves internes, ainsi qu'une aide aux transports pour les élèves en situation de handicap.



PHOTO THIERRY JEANDOT

l'enseignement supérieur et de la recherche, ou encore une démarche engagée pour développer l'offre diplômante. Dans ce prolongement, le Département soutient chaque année 14 bourses doctorales. Notons également des investissements soutenus en faveur de tous les établissements d'enseignement supérieur. Le Département soutient à ce titre le renforcement du campus sur le Pôle Mazier de Saint-Brieuc qui ajoute aux établissements d'enseignement supérieur déjà présents, l'Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI) et l'École Supérieure du Professorat et de l'Enseignement (ESPE). ◀

▲ Le Département s'engage pour l'approvisionnement local et les circuits courts. Agrilocal est un dispositif qui favorise les repas de qualité dans la restauration collective.

PHOTO THIERRY JEANDOT



“ **Le Département livre des efforts considérables pour préserver ses compétences facultatives, comme la jeunesse et le sport.** ”

Gérard Blégean,
vice-président chargé du Sport, de la jeunesse
et de la vie associative,
conseiller départemental du canton de Saint-Brieuc 1

La jeunesse, une chance pour les Côtes d'Armor

Présentes dans une grande partie des politiques départementales, à savoir l'éducation, l'insertion, la prévention, le logement, la culture, le sport, ou encore l'action sociale, les actions menées par le Département en faveur des jeunes se déclinent au quotidien sur tout le territoire et dans tous les domaines.

Parmi les axes de la politique jeunesse, la collectivité offre la possibilité aux jeunes Costarmoricains de bénéficier d'une bourse. Celle-ci contribue à financer leur projet en échange de quelques heures de bénévolat dans une association. « *Ce dispositif est bénéfique pour tous, rappelle Gérard Blégean, vice-président chargé du Sport, de la jeunesse et de la vie associative. Il permet à ces jeunes de s'engager au sein d'une association, de concrétiser leur projet et de mettre un pied dans la vie active.* » Le Département propose également des aides pour leurs projets associatifs.

Par ailleurs, avec 1 Costarmoricain sur 6 licencié dans un club de sport, les Côtes d'Armor sont une terre de sport. Le Conseil départemental s'engage à tout mettre en œuvre pour que l'accès au sport pour tous devienne une réalité

et un droit à part entière. Pour y arriver, plus d'un million d'euros est consacré à cette politique. Celle-ci consiste à soutenir le mouvement sportif fédéral, à accompagner les acteurs locaux (communes et/ou associations), à favoriser la pratique sportive dans les collèges et à développer des dispositifs spécifiques pour les personnes en situation de handicap ou les seniors.

Enfin, le Département cofinance chaque année 330 emplois associatifs. Il s'agit d'une source d'emplois très importante et très utile pour l'équilibre des territoires et l'animation de nos communes. Cela crée aussi une dynamique en faveur du bénévolat et de la pratique sportive. Malgré les difficultés budgétaires que le Département traverse, la collectivité agit pour préserver la vitalité des territoires à travers les emplois associatifs. ◀



PHOTO THIERRY JEANDOT

▲ Les emplois associatifs représentent une aide essentielle pour les communes et leurs associations. Le Département finance 330 emplois chaque année pour un montant de 3 M€.

PHOTO THIERRY JEANDOT



Europ'Armor, une vitrine sur l'Europe

« Depuis mai 2017, le Département propose un nouvel espace d'accompagnement et d'animations autour de la citoyenneté européenne, que ce soit pour vivre une expérience à l'étranger, décrocher une subvention européenne ou concrétiser un projet », indique Thibaut Guignard, vice-président chargé de l'Administration générale et de la coopération décentralisée. Labellisé Europe Direct, Europ'Armor s'adresse en priorité à la jeunesse costarmoricaine. Il offre à chacun la possibilité de bénéficier de conseils et d'informations pour étudier et travailler en Europe ou mobiliser des fonds européens pour financer un projet. « *Il est important de promouvoir l'Europe sur notre territoire et de faire comprendre aux citoyens que l'Europe est avant tout la leur, que grâce à elle, une multitude de possibilités s'offre à tous* » souligne Alain Cadec, président du Département des Côtes d'Armor et député européen.



PHOTO THIERRY JEANDOT

« Chaque Costarmoricain, quelle que soit sa situation personnelle ou géographique, doit pouvoir accéder aux offres, aux pratiques et aux équipements culturels. »

Thierry Simelière,
vice-président chargé de la Culture et du patrimoine,
conseiller départemental du canton de Plouha

Favoriser l'accès à la culture, aux œuvres et aux artistes

Le Département des Côtes d'Armor est un facilitateur des initiatives locales, notamment culturelles. Considérant les nouveaux paramètres institutionnels, la collectivité a fixé trois chantiers prioritaires : la contractualisation avec les intercommunalités, la place des artistes dans la cité et les droits culturels.

Les droits culturels des citoyens

En 2016, l'Assemblée départementale a réaffirmé ses principaux axes politiques autour du soutien à l'émergence artistique et la création contemporaine, la présence des artistes dans les territoires, la médiation culturelle et les projets culturels de territoire.

L'enjeu est clair pour le Département, il s'agit « de considérer l'accès à la culture, aux œuvres et aux artistes, comme un droit, au même titre que les droits à la santé, à l'éducation ou au logement » souligne Thierry Simelière, vice-président chargé de la Culture et du patrimoine. Ainsi, le Département s'engage pour l'aménagement culturel des territoires.

En dehors des compétences obligatoires, comme la lecture publique et les archives départementales, le Département a maintenu ses politiques facultatives en faveur des arts visuels, de la musique, de la danse et du spectacle vivant. Il accompagne 17 centres culturels dont la scène nationale *La Passerelle*, le pôle national des arts du cirque en Bretagne *Le Carré Magique*, la Scène de musiques actuelles *La Citrouille* et de très nombreux festivals.

Parmi les propriétés départementales, la villa Rohannec'h est devenue une fabrique culturelle et artistique qui permet la rencontre entre les artistes et les citoyens.

Les États généraux des politiques culturelles

La Loi NOTRe a été l'occasion de réinterroger les partenariats entre collectivités locales. Le législateur a conforté la culture comme une compétence partagée quand, en même temps, les intercommunalités ont fusionné, passant de 30 à 8 en Côtes d'Armor.

« Nous avons saisi cette opportunité pour organiser les États généraux des politiques culturelles, explique Thierry Simelière. Il s'agit d'une véritable innovation politique qui nous permet non seulement d'établir un diagnostic mais aussi de partager des objectifs communs au service de la culture. » Accompagné par l'Observatoire des politiques culturelles, les États généraux se concrétiseront cette année par la signature

Une nouvelle vie pour les édifices costarmoricains

L'Assemblée départementale est engagée pour la préservation et la restauration du patrimoine culturel des Côtes d'Armor et de Bretagne. C'est la raison pour laquelle elle mène une politique active de soutien aux communes pour la valorisation de leurs édifices historiques. Depuis 2015, ce sont près de 320 000 € qui ont été consacrés à des travaux d'entretien, des projets de restauration ou encore des études pour la conservation de biens culturels. Par ailleurs, le Département finance la valorisation et la sécurisation du Château du Guildo (Créhen) pour 2,7 M€.

de pactes culturels de territoire, véritable carnet de bord pour le développement d'une politique culturelle départementale.



PHOTO CHIMAIRE

Les 6 domaines départementaux :
Domaine de la Roche Jagu (ci-contre),
Château du Guildo,
Château de La Hunaudaye, Abbaye de Bon Repos,
Abbaye de Beauport,
et la Villa Rohannec'h.



PHOTO THIERRY JEANDOT

“ **Atout majeur des Côtes d’Armor, notre patrimoine naturel attire un public toujours plus nombreux. Pour que ces lieux uniques restent accessibles, nous travaillons au quotidien à leur valorisation et leur préservation.** ”

Véronique Méheust,
vice-présidente chargée de l’Environnement et des mobilités,
conseillère départementale du canton de Lanvally

Préserver notre patrimoine naturel, facteur d’attractivité

Avec ses 370 kilomètres de rivages, aux aspects très variés et une offre de randonnées foisonnante, les Côtes d’Armor disposent d’un capital naturel exceptionnel. Des atouts majeurs en termes d’attractivité et de visibilité, en particulier pour le secteur touristique.

La protection de 60 kilomètres de rivages et les principaux sites de l’intérieur, c’est ce qu’a permis la politique Espaces naturels sensibles, menée en partenariat avec le Conservatoire du littoral, les communes et les associations locales d’environnement. En complément, l’action volontariste menée par le Département en faveur de la randonnée a conduit à une offre importante et désormais bien répartie sur le territoire. « *Aujourd’hui, les Côtes d’Armor disposent de 8 000 km d’itinéraires de randonnée pédestre, équestre et cycliste. Nous sommes totalement engagés dans la promotion des activités de plein air* » indique Véronique Méheust, vice-présidente chargée de l’Environnement et des mobilités.

Dans ce prolongement, la réhabilitation récente d’ouvrages d’Harel de la Noé témoigne de l’ambition du Département de proposer aux Costarmoricains et aux touristes des infrastructures de qualité. Ces dernières années, six ouvrages signés de l’ingénieur costarmoricain ont ainsi été réhabilités : la passerelle Saint-Efflam, le viaduc du Parfond de Gouët, le pont des Marais, la Passerelle de la Côtère, le viaduc des Ponts-Neufs et celui de Kerdéozer. Actuellement, des études sont à l’œuvre concernant

le viaduc de Douvenant et le Pont des Courses à Saint-Brieuc. Véronique Méheust rappelle, entre autres, que « *la collectivité soutient activement les huit Maisons Nature labellisées, implantées aux quatre coins des Côtes d’Armor, véritables outils d’animation et de sensibilisation à l’environnement et au patrimoine naturel.* » Notons enfin les efforts engagés par le Département pour développer la partie costarmoricaine du Canal de Nantes à Brest, atout majeur du Centre-Bretagne. ◀

Propriétés départementales, les Caps d’Erquy et Fréhel ont fait l’objet d’importants aménagements. Ils permettent d’accueillir les visiteurs toujours plus nombreux tout en préservant cet espace remarquable. ▶

Caps d’Erquy/Fréhel, vers la labellisation Grand Site de France

Tous les ans, plus d’un million de personnes visitent les Caps d’Erquy et de Fréhel, propriétés départementales. D’importants travaux d’aménagement y ont été conduits dans le cadre de l’opération Grand site de France. Ils se sont traduits par l’aménagement de 4 km de voies vertes, la création d’un sentier d’interprétation sur l’histoire des carriers et la création d’une aire de stationnement à moins de 300 m du site. Enfin, la réalisation d’une liaison Port-Cap a parachevé l’aménagement du site en 2016. Notons que la labellisation Grand site de France est pilotée par le Département et ses partenaires locaux à travers le Syndicat mixte Grand Site Cap d’Erquy Cap Fréhel, présidé par Yannick Morin.



PHOTO THIERRY JEANDOT



**Marie-Christine
CLÉRET**

Groupe Socialiste
et Républicain
Membre de la
Commission
Cohésion Sociale

Groupe Socialiste et Républicain

Un nom pour un nouveau collège : un choix concerté ???

Le 1^{er} septembre prochain, 820 élèves accompagnés de 115 professionnels vont faire leur rentrée dans le nouveau collège public de Lamballe. Le collège va porter le nom de Mme Simone Veil.

Ici nous voulons rappeler la façon dont ce nom a été choisi.

En 2015 et 2017 le principal a reçu des courriers du Conseil départemental annonçant la mise en place d'une commission pour proposer un nom pour ce collège.

Lors des vœux du Département, le président annonce la nomination de ce collège sans que la moindre concertation ait eu lieu.

Plusieurs semaines après, une simple rencontre est proposée au principal et au maire de Lamballe. La communauté éducative associée au conseil d'administration du collège et relayée par les citoyens au sein d'un collectif contestent la méthode de désignation.

Nous, élus départementaux du

canton de Lamballe, lors de différentes réunions départementales, avons critiqué la méthode non concertée utilisée par le président et nous avons proposé le nom d'une femme: Mme Simone Veil, personnalité qui a œuvré pour l'égalité femmes-hommes et la construction d'une Europe de paix.

Face à la pression citoyenne, le président a annoncé qu'il proposait au vote à l'assemblée départementale de juin le nom de Simone Veil.

Lorsque nous sommes intervenus, nous nous appuyions sur ce qui se passait avant le changement de majorité dans les mêmes circonstances, en voici deux exemples:

Pour une nouvelle dénomination de collège, un groupe de travail regroupant des représentants de l'équipe éducative, des élèves, des parents et les élus locaux réfléchissait et proposait un nom à l'exécutif du Conseil départemental, qui présentait la proposition à la

commission permanente qui avait le pouvoir de voter.

C'est ainsi qu'en 2011 le nouveau collège de Paimpol porte le nom de Mme Chombart De Lauwe et qu'en 2014 celui de Plouagat porte les noms de Lucie et Raymond Aubrac. La concertation a porté ses fruits et il est à regretter qu'il n'en fut pas de même à Lamballe.

D'ici deux ans, le collège d'Hillion ouvrira ses portes et nous espérons que le nom qui lui sera donné sera choisi de façon concertée.

Aujourd'hui, nous sommes heureux que le collège public de Lamballe, au travers de son nom, perpétue le souvenir d'une grande dame.

Contact ►► 02 96 62 63 22



Robert RAULT

Groupe Socialiste
et Républicain
Membre de la
Commission
Service Public

Groupe Communiste et Républicain

À mi-mandat, en quelques mots...

Les combats que nous menons permettent parfois d'infléchir la politique de la majorité de droite. Vous pouvez compter sur notre groupe communiste pour ne jamais rien lâcher de nos convictions de gauche.

Nous avons obtenu que la Politique du RSA ne laisse personne sans le sou. Nous avons porté les débats sur les conditions de travail des agents des services à domicile et dénoncé la réévaluation à la baisse des aides aux personnes dépendantes...

Nous défendons les dispositifs tels le pass'engagement, les CJS, les emplois associatifs, la solidarité territoriale... Et nous portons dans cette assemblée les valeurs d'éducation populaire.

Nous nous sommes opposés à la hausse du temps de travail des agents, sans compensation financière, et à la prime au mérite, au gel de l'emploi, la réforme des SAAD, la coupe sur la culture... aux 750 000 € de plus aux collèges pri-

vés soit 25 emplois attendus dans le social, l'accueil des migrants, les routes...

Nous condamnons l'austérité.

Élus de terrain, nos idées de gauche se vérifient dans nos actes au plus près des personnes.

Contact ►► 02 96 62 63 90



**Cinderella
BERNARD**

Présidente du groupe
Communiste
et Républicain



Groupe de la Majorité départementale CDR

Continuons de faire souffler un vent nouveau sur le département



Mickaël Chevalier

Président
du Groupe
majoritaire du
Centre et Droite
Républicaine

Le 29 mars 2015, le vent de l'alternance soufflait sur le conseil départemental des Côtes d'Armor. Après quatre décennies d'hégémonie socialiste, les électrices et les électeurs costarmoricains décidaient de confier la gestion du département à notre Majorité du Centre et de la Droite Républicaine.

Depuis, malgré un contexte financier dégradé par la baisse des dotations de l'État, nous agissons chaque jour avec détermination pour honorer cette responsabilité et rester fidèle à nos engagements de campagne.

Nous avons mis le cap sur la bonne gestion en décidant de ne pas augmenter la fiscalité départementale et en réduisant l'endettement de la collectivité de 17 Millions d'euros. Nous avons réalisé 46 Millions d'euros d'économies et conforté le Département dans son rôle de chef de file des solidarités sociales en y consacrant 285 Millions d'euros par an en moyenne ces trois dernières années.

Nous avons mené à bien des réformes trop longtemps retardées pour adapter le service public départemental aux besoins des usagers et restructurer l'accompagnement à domicile des personnes âgées afin de garantir un service de qualité à nos concitoyens fragilisés par la perte d'autonomie.

Nous avons tenu notre promesse d'investir en consacrant 245 Millions d'euros aux solidarités territoriales qui ont permis de soutenir l'emploi et les acteurs de l'économie costarmoricaine. C'est à l'appui de ces actions que **nous entendons poursuivre ce chemin et continuer de faire souffler ce vent nouveau sur le Conseil départemental des Côtes d'Armor !** ◀

1^{er} rang (de gauche à droite) :

Nicole MICHEL,
Gérard BLÉGEAN,
Brigitte BALAY-MIZRAHI,
Monique NICOLAS,
Mickaël CHEVALIER,
Alain CADEC (Président du Département),
Sylvie GUIGNARD,
Véronique MÉHEUST,
Thierry SIMELIÈRE,
Delphine MARTIN,
Yannick MORIN,
Marie-Madeleine MICHEL.

2^{ème} rang (de gauche à droite) :

René DEGRENNE,
Valérie RUMIANO,
Marie-Christine COTIN,
Jean-Yves DE CHAISEMARTIN,
Romain BOUTRON,
Erven LÉON.

3^{ème} rang (de gauche à droite) :

Yves-Jean LE COQÛ,
Françoise GOLHEN,
Isabelle GORE-CHAPEL,
Céline GUILLAUME,
Michel DESBOIS,
Françoise BICHON,
Michel DAUGAN,
Béatrice BOULANGER,
Loïc ROSCOUËT.

Élu(es) absent(es) sur la photo :

Thibaut GUIGNARD,
Monique LE VÉE,
Brigitte BLÉVIN,
Fernand ROBERT,
Eugène CARO.

Contact ►► 02 96 62 62 43

